«CES PAGES ONT ÉTÉ ÉCRITES POUR LA PURE VÉRITÉ»

L'APPARITION DE LA TRES SAINTE VIERGE SUR LA SAINTE MONTAGNE DE LA SALETTE

LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1846

Simple Réimpression du Texte Intégral publié par Mélanie **avec l'Imprimatur de Sa Gr. Mgr Sauveur-Louis, Comte ZOLA, évêque de Leccè, en 1879, suivi de quelques pièces justificatives.**

Le Tout Publié avec l'IMPRIMATUR du R. P. A. LEPIDI, O. P., Maître du Sacré-Palais, Assistant Perpétuel de la Congrégation de l'Index,
Délivré à Rome le 6 Juin 1922



«**EH BIEN ! MES ENFANTS, VOUS LE FEREZ PASSER A TOUT MON PEUPLE**».

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN
Paris - ROME - Bruges
1922

TABLE DES MATIÈRES

L'APPARITION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE SUR LA MONTAGNE DE LA SALETTE
(le 19 Septembre 1846)

I

Le 18 Septembre, veille de la sainte Apparition de la Sainte Vierge, j'étais seule, comme à mon ordinaire, à garder les quatre vaches de mes maîtres. Vers les 11 heures du matin, je vis venir auprès de moi un petit garçon. A cette vue, je m'effrayai, parce qu'il me semblait que tout le monde devait savoir que je fuyais toutes sortes de compagnies. Cet enfant s'approcha de moi et me dit : «Petite, je viens avec toi, je suis aussi de Corps». A ces paroles, mon mauvais naturel se fit bientôt voir, et, faisant quelques pas en arrière, je lui dis : «Je ne veux personne; je veux rester seule». Puis, je m'éloignais, mais cet enfant me suivait en me disant : «Va, laisse-moi avec toi, mon maître m'a dit de venir garder mes vaches avec les tiennes ; je suis de Corps».

Moi je m'éloignai de lui, en lui faisant signe que je ne voulais personne ; et après m'être éloignée, je m'assis sur le gazon. Là, je faisais ma conversation avec les petites fleurs du bon Dieu.

Un moment après, je regarde derrière moi, et je trouve Maximin assis tout près de moi. Il me dit aussitôt : «Garde-moi, je serai bien sage».Mais mon mauvais naturel n'entendit pas raison. Je me relève avec précipitation, et je m'enfuis un peu plus loin sans rien lui dire, et je me remis à jouer avec les fleurs du bon Dieu. Un instant après, Maximin était encore là à me dire qu'il serait bien sage, qu'il ne parlerait pas, qu'il s'ennuierait d'être tout seul, et que son maître l'envoyait auprès de moi, etc... Cette fois, j'en eus pitié, je lui fis signe de s'asseoir, et moi, je continuai avec les petites fleurs du bon Dieu.

Maximin ne tarda pas à rompre le silence. Il se mit à rire, (je crois qu'il se moquait de moi) ; je le regarde, et il me dit : «Amusons-nous, faisons un jeu».Je ne lui répondis rien, car j'étais si ignorante, que je ne comprenais rien au jeu avec une autre personne, ayant toujours été seule. Je m'amusais seule avec les fleurs, et Maximin, s'approchant tout à fait de moi, ne faisait que rire en me disant que les fleurs n'avaient pas d'oreilles pour m'entendre, et que nous devions jouer ensemble. Mais je n'avais aucune inclination pour le jeu qu'il me disait de faire. Cependant je me mis à lui parler, et il me dit que les dix jours qu'il devait passer avec son maître allaient bientôt finir, et qu'ensuite il s'en irait à Corps chez son père, etc...

Tandis qu'il me parlait, la cloche de la Salette se fit entendre, c'était l'Angélus ; je fis signe à Maximin d'élever son âme à Dieu. Il se découvrit la tête et garda un moment le silence. Ensuite, je lui dis : «Veux-tu dîner ? — Oui, me dit-il. Allons». Nous nous assîmes ; je sortis de mon sac les provisions que m'avaient données mes maîtres, et, selon mon habitude, avant d'entamer mon petit pain rond, avec la pointe de mon couteau je fis une croix sur mon pain, et au milieu un tout petit trou, on disant : «Si le diable y est, qu'il en sorte, et si le bon Dieu y est, qu'Il y reste» et vite, vite je recouvris le petit trou. Maximin partit d'un grand éclat de rire, et donna un coup de pied à mon pain, qui s'échappa de mes mains, roula jusqu'au bas de la montagne et se perdit.

J'avais un autre morceau de pain, nous le mangeâmes ensemble ; ensuite nous fîmes un jeu ; puis comprenant que Maximin devait avoir besoin de manger, je lui indiquai un endroit de la montagne couvert de petits fruits. Je l'engageai à aller en manger, ce qu'il fit aussitôt ; il en mangea et en rapporta plein son chapeau. Le soir nous descendîmes ensemble de la montagne, et nous nous promîmes de revenir garder nos vaches ensemble.

Le lendemain, 19 Septembre, je me retrouve en chemin avec Maximin ; nous gravissons ensemble la montagne. Je trouvais que Maximin était très bon, très simple, et que volontiers il parlait de ce dont je voulais parler ; il était aussi très souple, ne tenant pas à son sentiment ; il était seulement un peu curieux, car quand je m'éloignais de lui, dès qu'il me voyait arrêtée, il accourait vite pour voir ce que je faisais, et entendre ce que je disais avec les fleurs du bon Dieu ; et s'il n'arrivait pas à temps, il me demandait ce que j'avais dit. Maximin me dit de lui apprendre un jeu. La matinée était déjà avancée ; je lui dis de ramasser des fleurs pour faire le «Paradis».

Nous nous mîmes tous les deux à l'ouvrage ; nous eûmes bientôt une quantité de fleurs de diverses couleurs. L'Angélus du village se fit entendre, car le ciel était beau, il n'y avait pas de nuages. Après avoir dit au bon Dieu ce que nous savions, je dis à Maximin que nous devions conduire nos vaches sur un petit plateau près du petit ravin, où il y aurait des pierres pour bâtir le «Paradis». Nous conduisîmes nos vaches au lieu désigné, et ensuite nous prîmes notre petit repas ; puis, nous nous mîmes à porter des pierres et à construire notre petite maison, qui consistait en un rez-de-chaussée, qui soi-disant était notre habitation, puis un étage au-dessus qui était selon nous le «Paradis».

Cet étage était tout garni de fleurs de différentes couleurs, avec des couronnes suspendues par des tiges de fleurs. Ce «Paradis» était couvert par une seule et large pierre, que nous avions recouverte de fleurs ; nous avions aussi suspendu des couronnes tout autour. Le «Paradis» terminé, nous le regardions ; le sommeil nous vint ; vous nous éloignâmes de là à environ deux pas, et nous nous endormîmes sur le gazon.

II

LA BELLE DAME S'ASSIED SUR NOTRE «PARADIS» SANS LE FAIRE CROULER.

M'étant réveillée, et ne voyant pas nos vaches, j'appelai Maximin et je gravis le petit monticule. De là, ayant vu que nos vaches étaient couchées tranquillement, je redescendais et Maximin montait, quand tout à coup je vis une belle lumière, plus brillante que le soleil, et à peine ai-je pu dire ces paroles : «Maximin, vois-tu, là-bas ? Ah ! mon Dieu !» En même temps je laisse tomber le bâton que j'avais en main. Je ne sais ce qui se passait en moi de délicieux dans ce moment, mais je me sentais attirée, je me sentais un grand respect plein d'amour, et mon cœur aurait voulu courir plus vite que moi.

Je regardais bien fortement cette lumière qui était immobile, et comme si elle se fût ouverte, j'aperçus une autre lu-

mière bien plus brillante et qui était en mouvement, et dans cette lumière une très belle Dame assise sur notre «Paradis», ayant la tête dans ses mains. Cette belle Dame s'est levée, elle a croisé médiocrement ses bras en nous regardant et nous a dit : «Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur ; **je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle !**» Ces douces et suaves paroles me firent voler jusqu'à elle, et mon cœur aurait voulu se coller à elle pour toujours. Arrivée bien près de la belle Dame, devant elle, à sa droite, elle commence le discours, et des larmes commencent aussi à couler de ses beaux yeux.

«Si **mon peuple** ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante, que je ne puis plus la retenir.

«Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.

«Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder. C'est ce qui appesantit tant le bras de mon Fils.

«Ceux qui conduisent les charrettes, ne savent pas parler sans y mettre le Nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

«Si la récolte se gâte, ce n'est qu'à cause de vous autres.

«Je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas ; c'est au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, et vous mettiez le Nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter, à la Noël il n'y en aura plus».

Ici je cherchais à interpréter la parole : *pommes de terre* ; je croyais comprendre que cela signifiait pommes. La belle et bonne Dame, devinant ma pensée, reprit ainsi :

«Vous ne me comprenez pas, mes enfants ? — Je vais vous le dire autrement».

La traduction en français est celle-ci :

«Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres ; je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre, et vous n'en avez pas fait cas ; c'était au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, et vous mettiez le Nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter, et à la Noël il n'y en aura plus.

«Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer.

«Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront ; et ce qui viendra, tombera tout en poussière quand vous le battrez. Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront ; les autres feront pénitence par la faim. Les noix deviendront mauvaises ; les raisins pourriront».

Ici, la belle Dame qui me ravissait, resta un moment sans se faire entendre ; je voyais cependant qu'elle continuait, comme si elle parlait, de remuer gracieusement ses aimables lèvres. Maximin recevait alors son secret. Puis, s'adressant à moi, la Très Sainte Vierge me parla et me donna un secret en français. Ce secret, le voici tout entier, et tel qu'elle ma l'a donné :

III

«Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant, ne sera pas toujours secret : vous pourrez le publier en 1858.

«Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres par leur mauvaise vie, par leurs irrévérences et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu lesquelles par leurs infidélités et leur mauvaise vie crucifient de nouveau mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance et voilà que la vengeance est à leurs portes, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ; il n'y a plus d'âmes généreuses, il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel en faveur du monde[1].

«Dieu va frapper d'une manière sans exemple.

«Malheur aux habitants de la terre l Dieu va épuiser Sa colère, et personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis.

«Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont **négligé la prière et la pénitence**, et le démon a **obscurci leurs intelligences** ; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable traînera avec sa queue pour les faire périr. Dieu permettra au vieux serpent de mettre **des divisions** parmi les régnants, dans toutes les sociétés et dans toutes les familles ; on souffrira des peines physiques et morales ; Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes, et enverra des châtiments qui se succéderont pendant plus de trente-cinq ans.

«La Société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements ; on doit s'attendre à être gouverné par une verge de fer et à boire le calice de la colère de Dieu.

«Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après l'année 1859 ; mais qu'il soit ferme et généreux, qu'il combatte avec les armes de la foi et de l'amour ; je serai avec lui.

«Qu'il se méfie de Napoléon ; son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et empereur, bientôt Dieu se retirera de lui : il est cet aigle, qui voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever.

[1] Pour l'intelligence des termes généraux de ce «style prophétique», voir la lettre de Mgr Zola du 21 Mai 1880 à l'abbé Roubaud.

«L'Italie sera punie de son ambition en voulant secouer le joug du Seigneur des Seigneurs ; aussi elle sera livrée à la guerre ; le sang coulera de tous côtés ; les églises seront fermées ou profanées ; les prêtres, les religieux seront chassés ; on les fera mourir, et mourir d'une mort cruelle. Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand ; parmi ces personnes il se trouvera même des Évêques.

«Que le Pape se tienne en garde contre les faiseurs de miracles, car le temps est venu que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs.

«En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer : ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu : ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges : plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes.

«Les mauvais livres abonderont sur la terre, et les esprits de ténèbres répandront partout un relâchement universel pour tout ce qui regarde le service de Dieu ; ils auront un très grand pouvoir sur la nature : il y aura des églises pour servir ces esprits. Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et même des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas conduits par le bon esprit de l'Évangile, qui est un **esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu**. On fera ressusciter des morts et des justes (*c'est-à-dire que ces morts prendront la figure des âmes justes qui avaient vécu sur la terre, afin de mieux séduire les hommes ; ces soi-disant morts ressuscités, qui ne seront autre chose que le démon sous ces figures, prêcheront un autre Évangile contraire à celui du vrai Christ-Jésus, niant l'existence du Ciel, soit encore les âmes des damnés. Toutes ces âmes paraîtront comme unies à leurs corps*). Il y aura en tous lieux des prodiges extraordinaires, parce que la vraie foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde. **Malheur aux Princes de l'Église qui ne seront occupés qu'à entasser richesses sur richesses, qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer avec orgueil !**

«Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; l'Église aura une crise affreuse.

«La sainte foi de Dieu étant oubliée, chaque individu voudra se guider par lui-même et être supérieur à ses semblables. On abolira les pouvoirs civils et ecclésiastiques, tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds ; on ne verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge et discorde, sans amour pour la patrie ni pour la famille.

«Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice.

«Les méchants attenteront plusieurs fois à sa vie sans pouvoir nuire à ses jours ; mais ni lui, ni son successeur..., ne verront le triomphe de l'Église de Dieu.

«Les gouvernants civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux, pour faire **place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices.**

«Dans l'année 1865, on verra l'abomination dans les lieux saints ; dans les couvents, les fleurs de l'Église seront putréfiées et le démon se rendra comme le roi des cœurs. Que ceux qui sont à la tête des communautés religieuses se tiennent en garde pour les personnes qu'ils doivent recevoir, parce que le démon usera de toute sa malice pour introduire dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché, car les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre.

«La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre seront en guerre ; le sang coulera dans les rues ; le Français se battra avec le Français, l'Italien avec l'Italien ; ensuite il y aura une guerre générale qui sera épouvantable. Pour un temps, Dieu ne se souviendra plus de la France ni de l'Italie, parce que l'Évangile de Jésus-Christ n'est plus connu. Les méchants déploieront toute leur malice ; on se tuera, on se massacrera mutuellement, jusque dans les maisons.

«Au premier coup de son épée foudroyante, les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante, parce que les désordres et les crimes des hommes percent la voûte des cieux. Paris sera brûlé et Marseille englouti ; plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre : **on croira que tout est perdu** ; on ne verra qu'homicides, on n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes. Les justes souffriront beaucoup ; leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au Ciel, et tout le peuple de Dieu demandera pardon et miséricorde, et demandera mon aide et mon intercession. Alors Jésus-Christ, par un acte de Sa justice et de Sa grande miséricorde pour les justes, commandera à Ses anges que tous Ses ennemis soient mis à mort. Tout à coup les persécuteurs de l'Église de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un désert. Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité fleurira partout. Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Église, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Evangile sera prêché partout, et les hommes feront de grands .progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ, et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu.

«Cette paix parmi les hommes ne sera pas longue : vingt-cinq ans d'abondantes récoltes leur feront oublier que les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre.

«Un avant-coureur de l'antéchrist, avec ses troupes de plusieurs nations, combattra contre le vrai Christ, le seul Sauveur du monde ; il répandra beaucoup de sang, et voudra **anéantir le culte de Dieu** pour se faire regarder comme un Dieu.

«La terre sera frappée de toutes sortes de plaies (outre la peste et la famine qui seront générales) ; il y aura des guerres jusqu'à la dernière guerre, qui sera alors faite par les dix rois de l'antéchrist, lesquels rois auront tous un même dessein et seront les seuls qui gouverneront le monde. Avant que ceci arrive, il y aura une espèce de fausse paix dans le monde on ne pensera qu'à se divertir ; les méchants se livreront à toutes sortes de péchés ; mais les enfants de la sainte Église, les enfants de la foi, mes vrais imitateurs, croîtront dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui me sont les plus chères. Heureuses **les âmes humbles** conduites par l'Esprit-Saint ! Je combattrai avec elles jusqu'à ce qu'elles arrivent

à la plénitude de l'âge.

«La nature demande vengeance pour les hommes, et elle frémit d'épouvante dans l'attente de ce qui doit arriver à la terre souillée de crimes.

«Tremblez, terre, et vous qui faites profession de servir Jésus-Christ et qui au-dedans vous adorez vous-mêmes, tremblez ; car Dieu va vous livrer à Son ennemi, parce que **les lieux saints sont dans la corruption** ; beaucoup de couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais les pâturages d'Asmodée et des siens.

«Ce sera pendant ce temps que naîtra l'antéchrist, d'une religieuse hébraïque, d'une fausse vierge qui aura communication avec le vieux serpent, le maître de l'impureté ; son père sera Ev. ; en naissant, il vomira des blasphèmes, il aura des dents ; en un mot ce sera le diable incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera des prodiges, il ne se nourrira que d'impuretés. Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas comme lui des démons incarnés, seront des enfants de mal ; à 12 ans, ils se feront remarquer par leurs vaillantes victoires qu'ils remporteront ; bientôt, ils seront chacun à la tête des armées, assistés par des légions de l'enfer.

«Les saisons seront changées, la terre ne produira que de mauvais fruits, les astres perdront leurs mouvements réguliers, la lune ne reflétera qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu donneront au globe de la terre des mouvements convulsifs et d'horribles tremblements de terre, qui feront engloutir des montagnes, des villes, (etc.).

«**Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist.**

«Les démons de l'air avec l'antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de Ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté ; l'Évangile sera prêché partout, tous les peuples et toutes les nations auront connaissance de la vérité !

«J'adresse un pressant appel à la terre : j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin j'appelle **les Apôtres des derniers temps**, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous, pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheur. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. **Combattez**, enfants de lumière, vous, **petit nombre qui y voyez** ; car voici le temps des temps, la fin des fins.

«**L'Église sera éclipsée**, le monde sera dans la consternation. Mais voilà Enoch et Élie remplis de l'Esprit de Dieu ; ils prêcheront avec la force de Dieu, et les hommes de bonne volonté croiront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront consolées ; ils feront de grands progrès par la vertu du Saint-Esprit et condamneront les erreurs diaboliques de l'antéchrist.

«Malheur aux habitants de la terre ! Il y aura des guerres sanglantes et des famines ; des pestes et des maladies contagieuses ; il y aura des pluies d'une grêle effroyable d'animaux ; des tonnerres qui ébranleront des villes ; des tremblements de terre qui engloutiront des pays ; on entendra des voix dans les airs ; les hommes se battront la tête contre les murailles ; ils appelleront la mort, et d'un autre côté la mort fera leur supplice ; le sang coulera de tous côtés. Qui pourra vaincre, si Dieu ne diminue le temps de l'épreuve ? Par le sang, les larmes et les prières des justes, Dieu Se laissera fléchir ; Enoch et Elie seront mis à mort ; Rome païenne disparaîtra ; le feu du Ciel tombera et consumera trois villes ; tout l'univers sera frappé de terreur, et beaucoup se laisseront séduire parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Christ vivant parmi eux. Il est temps ; le soleil s'obscurcit ; **la foi seule vivra.**

«Voici le temps ; l'abîme s'ouvre. Voici le roi des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses sujets, se disant le "Sauveur" du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jusqu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint Michel Archange. Il tombera, et la terre, qui depuis trois jours sera en de continuelles évolutions, ouvrira son sein plein de feu ; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le feu purifieront la terre et consumeront toutes les œuvres de l'orgueil des hommes, et tout sera renouvelé : Dieu sera servi et glorifié».

IV

Ensuite la Sainte Vierge me donna, aussi en français, la Règle d'un nouvel Ordre religieux.

Après m'avoir donné la Règle de ce nouvel Ordre religieux, la Sainte Vierge reprit ainsi la suite du Discours :

«S'ils se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres.   Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?»

Nous répondîmes tous les deux :

«Oh ! non, Madame, pas beaucoup».

«Ah ! mes enfants, il faut bien la faire, soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire, dites un *Pater* et un *Ave Maria* ; et quand vous aurez le temps et que vous pourrez mieux faire, vous en direz davantage.

«Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la Messe ; les autres travaillent tout l'été le Dimanche; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la Messe que pour se moquer de la religion. Le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.

«N'avez-vous pas vu du blé gâté, mes enfants ?»

Tous les deux nous avons répondu : «Oh ! non, Madame».

La Sainte Vierge s'adressant à Maximin :

«Mais toi, mon enfant, tu dois bien en avoir vu une fois vers le Coin, avec ton père. L'homme de la pièce dit à ton

père : Venez voir comme mon blé se gâte. Vous y allâtes. Ton père prit deux ou trois épis dans sa main, il les frotta, et ils tombèrent en poussière. Puis, en vous en retournant, quand vous n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, ton père te donna un morceau de pain en te disant : Tiens, mon enfant, mange cette année, car je ne sais pas qui mangera l'année prochaine, si le blé se gâte comme cela».

Maximin répondit : «C'est bien vrai, Madame, je ne me le rappelais pas».

La Très Sainte Vierge a terminé son discours **en français : «Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple».**

La très belle Dame traversa le ruisseau ; et à deux pas du ruisseau, sans se retourner vers nous qui la suivions (parce qu'elle attirait à elle par son éclat et plus encore par sa bonté qui m'enivrait, qui semblait me faire fondre le cœur), elle nous a dit **encore** :

«**Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple**».

Puis elle a continué de marcher jusqu'à l'endroit où j'étais montée pour regarder où étaient nos vaches. Ses pieds ne touchaient que le bout de l'herbe sans la faire plier. Arrivée sur la petite hauteur, la belle Dame s'arrêta, et vite je me plaçai devant elle, pour bien, bien la regarder, et tâcher de savoir quel chemin elle inclinait le plus à prendre ; car c'était fait de moi, j'avais oublié et mes vaches et les maîtres chez lesquels j'étais en service ; je m'étais attachée pour toujours et sans condition à *Ma* Dame ; oui, je voulais ne plus jamais, jamais la quitter ; je la suivais sans arrière-pensée, et dans la disposition de la servir tant que je vivrai.

Avec *Ma* Dame je croyais avoir oublié le paradis ; je n'avais plus que la pensée de bien la servir en tout ; et je croyais que j'aurais pu faire tout ce qu'Elle m'aurait dit de faire, car il me semblait qu'Elle avait beaucoup de pouvoir. Elle me regardait avec une tendre bonté qui m'attirait à Elle ; j'aurais voulu, avec les yeux fermés, m'élancer dans ses bras. Elle ne m'a pas donné le temps de le faire. Elle s'est élevée insensiblement de terre à une hauteur d'environ un mètre et plus ; et restant ainsi suspendue en l'air un tout petit instant, ma belle Dame regarda le ciel, puis la terre à sa droite et à sa gauche, puis Elle me regarda avec des yeux si doux, si aimables et si bons, que je croyais qu'Elle m'attirait dans son intérieur, et il me semblait que mon cœur s'ouvrait au sien.

Et tandis que mon cœur se fondait en une douce dilatation, la belle figure de ma bonne Dame disparaissait peu à peu : il me semblait que la lumière en mouvement se multipliait ou bien se condensait autour de la Très Sainte Vierge, pour m'empêcher de La voir plus longtemps. Ainsi la lumière prenait la place des parties du corps qui disparaissaient à mes yeux ; ou bien il semblait que le corps de ma Dame se changeait en lumière en se fondant. Ainsi la lumière en forme de globe s'élevait doucement en direction droite.

Je ne puis pas dire si le volume de lumière diminuait à mesure qu'elle s'élevait, ou bien si c'était l'éloignement qui faisait que je voyais diminuer la lumière à mesure qu'elle s'élevait ; ce que je sais, c'est que je suis restée la tête levée et les yeux fixés sur la lumière, même après que cette lumière, qui allait toujours s'éloignant et diminuant de volume, eut fini par disparaître.

Mes yeux se détachent du firmament, je regarde autour de moi, je vois Maximin qui me regardait, je lui dis : «Mémin, cela doit être le bon Dieu de mon père, ou la Sainte Vierge, ou quelque grande sainte». Et Maximin lançant la main en l'air, il dit : «Ah si je l'avais su ! »

V

Le soir du 19 septembre, nous nous retirâmes un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. Arrivée chez mes maîtres, je m'occupais à attacher mes vaches et à mettre tout en ordre dans l'écurie. Je n'avais pas terminé, que ma maîtresse vint à moi en pleurant et me dit : «Pourquoi, mon enfant, ne venez-vous pas me dire ce qui vous est arrivé sur la montagne ?»

(Maximin n'ayant pas trouvé ses maîtres, qui ne s'étaient pas encore retirés de leurs travaux, était venu chez les miens, et avait raconté tout ce qu'il avait vu et entendu). Je lui répondis : «Je voulais bien vous le dire, mais je voulais finir mon ouvrage auparavant». Un moment après, je me rendis dans la maison, et ma maîtresse me dit : «Racontez ce que vous avez vu ; le berger de Bruite (c'était le surnom de Pierre Selme, maître de Maximin) m'a tout raconté».

Je commence et vers la moitié du récit mes maîtres arrivèrent de leurs champs ; ma maîtresse, qui pleurait en entendant les plaintes et les menaces de notre tendre Mère, dit : «Ah ! vous vouliez aller ramasser le blé demain ; gardez-vous en bien, venez entendre ce qui est arrivé aujourd'hui à cette enfant et au berger de Selme». Et se tournant vers moi, elle dit : «Recommencez tout ce que vous, m'avez dit». Je recommence ; et lorsque j'eus terminé, mon maître dit : «C'est la Sainte Vierge, ou bien une grande sainte, qui est venue de la part du bon Dieu ; mais c'est comme si le bon Dieu était venu Lui-même : il faut faire tout ce que cette sainte a dit. Comment allez-vous faire pour dire cela à tout son peuple ?» Je lui répondis : «Vous me direz comment je dois faire, et je le ferai». Ensuite il ajouta en regardant sa mère, sa femme et son frère : «Il faut y penser». Puis chacun se retira à ses affaires.

C'était après le souper. Maximin et ses maîtres vinrent chez les miens pour raconter ce que Maximin leur avait dit, et pour savoir ce qu'il y avait à faire : «Car, dirent-ils, il nous semble que c'est la Sainte Vierge qui a été envoyée par le bon Dieu ; les paroles qu'Elle a dites le font croire. Et Elle leur a dit de le faire passer à tout son peuple ; il faudra peut-être que ces enfants parcourent le monde entier pour faire connaître **qu'il faut que tout le monde observe les Commandements du bon Dieu,** sinon de grands malheurs vont arriver sur nous». Après un moment de silence, mon maître dit, en s'adressant à Maximin et à moi : «Savez-vous ce que vous devez faire, mes enfants ? Demain, levez-vous de bon matin, allez tous les deux à Monsieur le Curé, et racontez-lui tout ce que vous avez vu et entendu ; dites-lui bien comment la chose s'est passée : il vous dira ce que vous avez à faire».

Le 20 septembre, lendemain de l'apparition, je partis de bonne heure avec Maximin. Arrivés à la Cure, je frappe à la

porte. La domestique de Monsieur le Curé vint ouvrir, et demanda ce que nous voulions. Je lui dis (**en français, moi qui ne l'avais jamais parlé**) :

«Nous voudrions parler à Monsieur le Curé». — «Nous voulons lui dire, Mademoiselle qu'hier nous sommes allés garder nos vaches sur la montagne des Baisses, et après avoir dîné, etc., etc.» Nous lui racontâmes une bonne partie du Discours de la Très Sainte Vierge. Alors la cloche de l'église sonna ; c'était le dernier coup de la Messe. Monsieur l'Abbé Perrin, Curé de la Salette, qui nous avait entendus, ouvrit sa porte avec fracas : il pleurait ; il se frappait la poitrine ; il nous dit : «Mes enfants, nous sommes perdus, le bon Dieu va nous punir. Ah ! mon Dieu, c'est la Sainte Vierge qui vous est apparue !» Et il partit pour dire la Sainte Messe. Nous nous regardâmes avec Maximin et la domestique ; puis Maximin me dit : «Moi, je m'en vais chez mon père, à Corps». Et nous nous séparâmes.

N'ayant pas reçu d'ordre de mes maîtres de me retirer aussitôt après avoir parlé à Monsieur le Curé, je crus ne pas faire mal en assistant à la Messe. Je fus donc à l'église. La Messe commence, et, après le premier Évangile, Monsieur le Curé se tourne vers le peuple, et essaie de raconter à ses paroissiens l'apparition qui venait d'avoir lieu, la veille, sur une de leurs montagnes, et les exhorte à ne plus travailler le Dimanche : sa voix était entrecoupée par des sanglots, et tout le peuple était ému. Après la Sainte Messe, je me retirai chez mes maîtres. Monsieur Peytard, qui est encore aujourd'hui Maire de la Salette, y vint m'interroger sur le fait de l'apparition ; et après s'être assuré de la vérité de ce que je lui disais, il se retira convaincu.

Je continuai de rester au service de mes maîtres jusqu'à la fête de la Toussaint. Ensuite je fus mise comme pensionnaire chez les religieuses de la Providence, dans mon pays, à Corps.

VI

La Très Sainte Vierge était très grande et bien proportionnée; Elle paraissait être si légère qu'avec un souffle on l'aurait fait remuer ; cependant Elle était immobile et bien posée. Sa physionomie était majestueuse, imposante, mais non imposante comme le sont les seigneurs d'ici-bas. Elle imposait une **crainte respectueuse**. En même temps que Sa Majesté imposait du **respect mêlé d'amour**, Elle attirait à Elle. Son regard était doux et pénétrant ; ses yeux semblaient parler avec les miens, mais la conversation venait d'un profond et vif sentiment d'amour envers cette beauté ravissante qui me liquéfiait. La douceur de son regard, son air de bonté incompréhensible faisaient comprendre et sentir qu'Elle attirait à Elle et voulait se donner ; c'était une expression d'amour qui ne peut pas s'exprimer avec la langue de chair ni avec les lettres de l'alphabet.

Le vêtement de la Très Sainte Vierge était blanc argenté et tout brillant ; il n'avait rien de matériel : il était composé de lumière et de gloire, variant et scintillant. Sur la terre il n'y a pas d'expression ni de comparaison à donner.

La Sainte Vierge était toute belle et toute formée d'amour ; en la regardant je languissais de me fondre en elle. Dans ses atours, comme dans sa personne, tout respirait la majesté, la splendeur, la magnificence d'une Reine incomparable. Elle paraissait belle, blanche, immaculée, cristallisée, éblouissante, céleste, fraîche, neuve comme une Vierge ; il semblait que la parole Amour s'échappait de ses lèvres argentées et toutes pures. Elle me paraissait comme une bonne Mère, pleine de bonté, d'amabilité, d'amour pour nous, de compassion, de miséricorde.

La couronne de roses qu'Elle avait sur la tête était si belle, si brillante, qu'on ne peut pas s'en faire une idée ; les roses de diverses couleurs n'étaient pas de la terre ; c'était une réunion de fleurs qui entouraient la tête de la Très Sainte Vierge en forme de couronne ; mais les roses se changeaient ou se remplaçaient ; puis du cœur de chaque rose il sortait une si belle lumière, qu'elle ravissait, et rendait les roses d'une beauté éclatante. De la couronne de roses s'élevaient comme des branches d'or, et une quantité d'autres petites fleurs mêlées avec des brillants.

Le tout formait un très beau diadème, qui brillait tout seul plus que notre soleil de la terre.

La Sainte Vierge avait une très jolie Croix suspendue à son cou. Cette Croix paraissait être dorée, je dis dorée pour ne pas dire une plaque d'or ; car j'ai vu quelquefois des objets dorés avec diverses nuances d'or, ce qui faisait à mes yeux un bien plus bel effet qu'une simple plaque d'or. Sur cette belle Croix toute brillante de lumière était un Christ, était Notre-Seigneur, les bras étendus sur la Croix. Presque aux deux extrémités de la Croix, d'un côté il y avait un marteau, de l'autre une tenaille. Le Christ était couleur de chair naturelle ; mais il brillait d'un grand éclat et la lumière qui sortait de tout Son corps paraissait comme des dards très brillants, qui me fendaient le cœur du désir de me fondre en Lui. Quelquefois le Christ paraissait être mort : Il avait la tête penchée, et le corps était comme affaissé, comme pour tomber, s'Il n'avait pas été retenu par les clous qui Le retenaient à la Croix.

J'en avais une vive compassion, et j'aurais voulu redire au monde entier **Son amour inconnu**, et infiltrer dans les âmes des mortels l'amour le plus senti et la reconnaissance la plus vive envers un Dieu qui n'avait nullement besoin de nous pour être ce qu'Il est, ce qu'Il était et ce qu'Il sera toujours ; et pourtant, ô Amour incompréhensible à l'homme ! Il s'est fait homme, et Il a voulu mourir, oui, mourir pour mieux écrire dans nos âmes et dans notre mémoire **l'amour fou qu'Il a pour nous** ! Oh ! Que je suis malheureuse de me trouver si pauvre en expression pour redire l'Amour, oui, l'Amour de notre bon Sauveur pour nous ! Mais, d'un autre côté, que nous sommes heureux de pouvoir sentir mieux ce que nous ne pouvons exprimer !

D'autres fois le Christ semblait vivant ; Il avait la tête droite, les yeux ouverts, et paraissait être sur la Croix par Sa propre volonté. Quelquefois aussi Il paraissait parler : Il semblait vouloir montrer qu'Il était en Croix pour nous, par amour pour nous, pour nous attirer à Son Amour, qu'Il a toujours un amour nouveau pour nous, que Son Amour du commencement et de l'année 33 est toujours celui d'aujourd'hui et qu'il sera toujours.

La Sainte Vierge pleurait presque tout le temps qu'Elle me parla. Ses larmes coulaient une à une lentement jusque vers ses genoux puis comme des étincelles de lumière, elles disparaissaient. Elles étaient brillantes et pleines d'amour. J'aurais voulu la consoler, et qu'Elle ne pleurât plus. Mais il me semblait qu'Elle avait besoin de montrer ses larmes pour

mieux montrer son Amour oublié par les hommes. J'aurais voulu me jeter dans ses bras et Lui dire : «Ma bonne Mère, ne pleurez pas ! Je veux Vous aimer pour tous les hommes de la terre». Mais il me semblait qu'Elle me disait : «Il y en a tant qui ne me connaissent pas !»

J'étais entre la mort et la vie, en voyant d'un côté tant d'amour, tant de désir d'être aimée, et d'un autre côté tant de froideur, tant d'indifférence... Oh ! Ma Mère, Mère toute belle et toute aimable, mon amour, Cœur de mon cœur !...

Les larmes de notre tendre Mère, loin d'amoindrir son air de Majesté, de Reine et de Maîtresse, semblaient au contraire l'embellir, la rendre plus aimable, plus belle, plus puissante, plus remplie d'amour, plus maternelle, plus ravissante ; et j'aurais mangé ses larmes, qui faisaient sauter mon cœur de compassion et d'amour. Voir pleurer une mère et une telle Mère, sans prendre tous les moyens imaginables pour la consoler, pour changer ses douleurs en joie, cela se comprend-il ! O Mère plus que bonne ! Vous avez été formée de toutes les prérogatives dont Dieu est capable ; vous avez comme épuisé la puissance de Dieu ; vous êtes bonne et puis bonne de la bonté de Dieu même ; Dieu s'est agrandi en vous formant Son chef-d'œuvre terrestre et céleste.

La Très Sainte Vierge avait un tablier jaune. Que dis-je, jaune ? Elle avait un tablier plus brillant que plusieurs soleils ensemble. Ce n'était pas une étoffe matérielle, c'était un composé de gloire, et cette gloire était scintillante et d'une beauté ravissante. Tout en la Très Sainte Vierge me portait *fortement*, et me faisait comme glisser à adorer et à aimer mon Jésus dans tous les états de sa vie mortelle.

La Très Sainte Vierge avait deux chaînes, l'une un peu plus large que l'autre. A la plus étroite était suspendue la Croix dont j'ai fait mention plus haut. Ces chaînes (puisqu'il faut donner le nom de chaînes) étaient comme des rayons de gloire d'un grand éclat variant et scintillant.

Les souliers (puisque souliers il faut dire) étaient blancs, mais un blanc argenté, brillant ; il y avait des roses autour. Ces roses étaient d'une beauté éblouissante, et du cœur de chaque rose sortait une flamme de lumière très belle et très agréable à voir. Sur les souliers il y avait une boucle en or, non en or de la terre, mais bien de l'or du Paradis.

La vue de la Très Sainte Vierge était elle-même un paradis accompli. Elle avait en Elle tout ce qui pouvait satisfaire, car la terre était oubliée.

La Sainte Vierge était entourée de deux lumières. La première lumière, plus près de la Très Sainte Vierge, arrivait jusqu'à nous ; elle brillait d'un éclat très beau et scintillant. La seconde lumière s'étendait un peu plus autour de la Belle Dame, et nous nous trouvions dans celle-là ; elle était immobile (c'est-à-dire qu'elle ne scintillait pas), mais bien plus brillante que notre pauvre soleil de la terre. Toutes ces lumières ne faisaient pas mal aux yeux, et ne fatiguaient nullement la vue.

Outre toutes ces lumières, toute cette splendeur, il sortait encore des groupes ou faisceaux de lumières ou des rayons de lumière du Corps de la Sainte Vierge, de ses habits et de partout.

La voix de la Belle Dame était douce ; elle enchantait, ravissait, faisait du bien au cœur : elle rassasiait, aplanissait tous les obstacles, calmait, adoucissait. Il me semblait que j'aurais toujours voulu manger de sa belle voix, et mon cœur semblait danser ou vouloir aller à sa rencontre pour se liquéfier en Elle.

Les yeux de la Très Sainte Vierge, notre tendre Mère, ne peuvent pas se décrire par une langue humaine. Pour en parler, il faudrait un séraphin ; il faudrait plus, il faudrait le langage de Dieu même, de ce Dieu qui a formé la Vierge Immaculée, Chef-dŒuvre de Sa toute puissance.

Les yeux de l'auguste Marie paraissaient mille et mille fois plus beaux que les brillants, les diamants et les pierres précieuses les plus recherchées ; ils brillaient comme deux soleils ; ils étaient **doux** de la douceur même, **clairs** comme un miroir. Dans ses yeux on voyait le Paradis ; ils attiraient à Elle ; il semblait qu'Elle voulait se donner et attirer. Plus je La regardais, plus je La voulais voir plus je La voyais, plus je L'aimais, et je L'aimais de toutes mes forces.

Les yeux de la belle Immaculée étaient comme la porte de Dieu, d'où l'on voyait tout ce qui peut enivrer l'âme. Quand mes yeux se rencontraient avec ceux de la Mère de Dieu et la mienne, j'éprouvais au dedans de moi-même une heureuse révolution d'amour et de protestation de l'aimer et de me fondre d'amour.

En nous regardant, nos yeux se parlaient à leur mode, et je l'aimais tant, que j'aurais voulu l'embrasser dans le milieu de ses yeux qui attendrissaient mon âme, et semblaient l'attirer et la faire fondre avec la sienne. Ses yeux me plantèrent un doux tremblement dans tout mon être ; et je craignais de faire le moindre mouvement qui pût lui être désagréable tant soit peu.

Cette seule vue des yeux de la plus pure des Vierges aurait suffi pour être le Ciel d'un bienheureux ; aurait suffi pour faire entrer une âme dans la plénitude des volontés du Très-Haut parmi tous les événements qui arrivent dans le cours de la vie mortelle ; aurait suffi pour faire faire à cette âme de continuels actes de louanges, de remerciement, de réparation et d'expiation. Cette seule vue concentre l'âme en Dieu et la rend comme une morte-vivante, ne regardant toutes les choses de la terre, même les choses qui paraissent les plus sérieuses, que comme des amusements d'enfants ; elle ne voudrait entendre parler que de Dieu et de ce qui touche à Sa gloire.

Le péché est le seul mal qu'Elle voit sur la terre, Elle en mourrait de douleur si Dieu ne la soutenait. Amen.

CASTELLAMARE, le 21 novembre 1878

MARIE DE LA CROIX, Victime de Jésus, née MÉLANIE CALVAT, Bergère de la Salette.

Nihil obstat : imprimatur.

Datura Lycii ex Curia Epli die 15 Nov. 1879

Vicarius Generalis, CARMELUS ARCH' COSMA

PIÈCES JUSTIFICATIVES RELATIVES AU RÉCIT DE L'APPARITION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE SUR LA MONTAGNE DE LA SALETTE LE 19 SEPTEMBRE 1846

LETTRE DE MGR ZOLA A M. GIRARD,

Directeur de «*La Terre Sainte*», à Grenoble

J. M. J., A. J.
Ce 6 Janvier 1872

Mon Très Cher Monsieur,

Pardon si je tarde toujours à vous répondre; mais mes occupations, ainsi que les souffrances dont Dieu daigne m'honorer, ne me permettent, pas toujours de faire selon mes désirs. Avant tout je vous remercie de vos opuscules sur les Secrets de La Salette. En les lisant j'ai éprouvé bien de la joie, car j'ai été édifié de votre piété et de votre zèle, trop rares en ce temps pour la gloire de Dieu et de Sa Sainte Mère, comme aussi pour le salut des âmes et le bien de la société.

Celle-ci marche à grands pas vers une dissolution complète, et tombe dans l'abîme où la précipitent les principes d'impiété qui la gouvernent. Je vous bénis, Monsieur, d'employer votre vie et les talents que Notre-Seigneur vous a donnés, à combattre ces erreurs, à répandre les bonnes idées et à défendre la justice, la vérité et la religion. Oui, vous rendez un grand service à la société, et je vous encourage à persévérer dans cette sainte mission de tout bon catholique.

Quant à la grande affaire de La Salette, que vous avez à cœur et pour laquelle vous me demandez un témoignage sur la Bergère de la Sainte Montagne, pour l'opposer aux **contradicteurs des mystérieuses et importantes révélations de notre divine Mère**, et aux **diffamateurs de la vertueuse Mélanie**, je vais vous dire ce que, devant Dieu et selon les lumières qu'Il daigne me donner, je pense sur cela.

Les œuvres du Seigneur se certifient par elles-mêmes : la parole divine a sa propre force, la vérité est vivante de sa propre vie ; c'est là son plus solide témoignage. Tous les prophètes sont les témoins de ce fait : *Sancti per fidem vicerunt regnæ, operati sunt justiciam, adepti sunt repromissiones,* et c'est pour cela que : *secti sunt, lapidati sunt, in occisione gladii mortui sunt* (Heb. II, 37). Celui donc qui chercherait par des preuves humaines ou personnelles à se convaincre d'une parole divine, s'exposerait fort à se tromper, puisque bien souvent le bon Dieu, dans Sa sagesse, emploie des méchants pour annoncer aux hommes de sublimes secrets. Balaam était un faux prophète, et Dieu s'en servit pour faire entendre cette belle prophétie sur la venue du Messie : *Orietur Stella ex Jacob et consurget virga de Israël*. (Num. 24). Caïphe était un méchant mais parce que dans cette année-là il était grand-prêtre, Dieu voulut qu'il prophétisât la nécessité de la mort de Jésus-Christ pour le salut des hommes. *Prophetavit quia erat Ponti/ex anni illius* : et il disait au sanhédrin : *expedit vobis, ut unus homo moriatur pro populo, et non tota gens pereat*. (Jean XI, 51, 49.)

A notre époque de funeste incrédulité et d'abominable iniquité, la Très Sainte Vierge, l'admirable dispensatrice des grâces divines, la bonne Mère de miséricorde, pour préserver non seulement la France, mais le monde entier, des plus terribles épreuves de la colère de Dieu, et pour secouer les cœurs durs et obstinés, descendit sur La Salette, et en pleurant annonça la grande nouvelle, donna ses avertissements, menaça la terre d'affreux châtiments, prédit les catastrophes des derniers temps du monde.

Pour publier, en temps opportun, ces divines communications, elle se servit de deux petits enfants, de deux ignorants et simples bergers. Or, voudrait-on fonder la vérité de ces célestes manifestations sur les qualités morales des deux témoins ou sur leur conduite présente ? Mais quel aveuglement ! Les calomniateurs de la bonne et vertueuse Mélanie, en prenant cette voie pour apprécier les célestes vérités dernièrement reproduites par vous, n'ont pu éviter de tomber dans l'erreur et en même temps de manquer à la charité. Un homme de bon sens se serait contenté de mettre en pratique les bons conseils contenus dans ces révélations ; et un homme d'intelligence qui voudrait s'assurer de leur importance et de leur caractère, le ferait d'après les règles établies pour de telles vérifications, cependant en soumettant toujours son appréciation et toute la question au jugement de l'Église, et spécialement à l'autorité infaillible de son Chef, le Pontife Romain. Mais, mon Dieu ! quel examen veut-on faire des vérités qui sont conformes à la Sainte Écriture et aux documents qu'offre l'histoire ecclésiastique et que l'Église avoue et ne cesse de rappeler ? Pour prouver la nécessité de se convertir et porter à la pénitence en certifiant les grandes et importantes communications de La Salette faites par Mélanie, et pour rendre toute leur valeur à ces révélations ébranlées un peu par les calomnies vomies, comme vous me dites, contre cette pauvre enfant, il n'y a pas besoin de certificat sur sa bonne conduite. Ce certificat qu'il ne vous est pas donné de délivrer, non plus à moi, ni à d'autres, quoique nous connaissons bien ce qu'est la pieuse bergère, soyons certains que Dieu le donne, car Dieu *judicat juste... et reddet unicuique secundum opera ejus* (Jer., S. Paul, S. Mathieu). Dieu ne manque jamais, au moment voulu, de faire briller la vérité, de défendre l'innocence contre toutes les diffamations. Alors les calomniateurs seront dans la confusion, parce qu'il est écrit : *Salvos faciet filios pauperum et humiliabit calumniatorem* (Ps LXXI, 4).

Mais à ceux qui veulent apprécier en toute sagesse et sécurité ce document qui préoccupe le public, nous avons plus qu'un certificat à leur présenter. Ce sont les circonstances par lesquelles la Très Sainte Vierge a amené Mélanie dans notre pays ; là, elle a été connue par plusieurs autorités ecclésiastiques, renommées par leur grande sainteté et leur science profonde ; depuis son arrivée qui remonte bientôt à cinq ans, elle est sous la tutelle spéciale du vénérable et savant évêque de ce diocèse, Mgr Petagna. Vous, en avez entendu parler à Marseille, où ce saint évêque a vécu pendant son exil. Je n'ajouterai donc rien à ce qu'on vous a dit de ses vertus et de ses talents.

Certainement ce grand évêque ne prendrait pas un soin tout paternel de cette chère enfant et ne la protègerait pas, si

elle était ce qu'on ose dire... Soyez certain encore que ce Pasteur connaît parfaitement la Bergère de La Salette, et dans tout le passé et dans tout le présent. Cela seul réfute suffisamment les calomnies car Monseigneur ne ralentit pas son dévouement. C'est là, ce me semble, un certificat en fait, qui doit bien l'emporter sur un certificat en paroles. Or, si les diffamateurs et les personnes qui se laissent tromper ne sont pas capables de faire cette simple réflexion et de comprendre cela, il ne nous reste plus qu'à prier pour eux.

Ainsi, Monsieur, vous n'avez pas besoin de demander à personne d'autres certificats sur la bonne et exemplaire conduite de Mélanie, qui dans sa retraite **prie sans cesse pour ses ennemis, les ennemis de Notre-Dame de la Salette, ceux de l'Église et de la pauvre France.** Toutefois ses détracteurs, dont les calomnies ne peuvent nuire ni à Mélanie qui se croit heureuse de souffrir quelque chose pour la vérité, ni aux divines paroles révélées sur La Salette, qui se certifient par elles-mêmes et que les contradictions rendront toujours plus éclatantes, devraient au moins respecter les tristesses et les douleurs réelles de notre Souverain Pontife, au lieu de les augmenter par leurs faux rapports.

Oh ! Je crains que ces ennemis du vrai ne se fassent à eux-mêmes un grand mal, aussitôt que leur méchanceté va jusqu'à cette audace d'aggraver si injustement les chagrins de l'immortel, de l'incomparable Pie IX. Prions pour leur conversion, autrement ils seront forcés de se contredire et de confesser malgré eux, à la gloire de Dieu et de la vérité, que Dieu est là : *Digitus Dei est hic*.

J'espère, Monsieur, que vous n'aurez plus tant à vous préoccuper de vos contradicteurs et des calomniateurs de Mélanie : et qu'alors vous continuerez mieux encore à employer votre zèle, vos talents, votre forte plume, à combattre comme vous le faites dans votre journal et dans vos livres, les infâmes principes d'irréligion et d'immoralité du siècle, et à crier plus fort encore à la société qui se précipite en aveugle dans un abîme de perversité, de revenir et de se convertir en une bonne foi ; qu'autrement elle n'évitera aucun des maux qui lui ont été prédits. Pasteurs et brebis, nous avons tous péché, et nous devons tous nous sanctifier.

Telles sont, Monsieur, mes idées sur ce qui fait le sujet de vos lettres : je vous les confie. Vous pourrez les communiquer à qui bon vous semblera. Je suis étranger à la France, par conséquent à votre langue, aussi me suis-je exprimé comme j'ai pu.

Toutefois j'espère que ces paroles suffiront pour tranquilliser les bons esprits. Cependant vous ne publierez cette lettre qu'autant que les circonstances le nécessiteraient. Ce que je me réserve de juger[1].

Je sais que je puis compter sur votre discrétion.

Enfin je vous prie de me recommander au bon Dieu et aux Sacrés Cœurs et d'agréer...

S. L. ZOLA, Abbé des Chanoines Réguliers de Latran.

LETTRE DE MGR ZOLA A S. G. MGR BAILLÉS, ancien Évêque de Luçon

J. M. J. A. J.
Ce 29 Janvier 1872.

Monseigneur,

Celui qui a l'honneur de vous écrire est le confesseur extraordinaire de la bonne Mélanie, Bergère de La Salette.

Des lettres de Monsieur GIRARD dont Votre Grandeur connaît bien la piété et le zèle, nous ont appris qu'on a osé faire parvenir le mensonge et les calomnies sur la conduite de cette pauvre fille jusqu'à notre Saint-Père le Pape qui, hélas! a déjà bien assez de ses douleurs trop amères et réelles.

Le digne évêque de ce diocèse, Mgr PETAGNA, qui la garde sous sa tutelle, a été désolé en apprenant cette triste nouvelle, il vous écrira aussitôt qu'il sera un peu rétabli, pour vous prier de faire tout ce que votre sagesse jugera utile, afin de détruire les calomnies que l'on répand partout sur le compte de cette chère enfant.

Sa Grandeur vous prie même d'en parler au Souverain Pontife, pour que son cœur paternel ne souffre pas davantage.

Mais craignant de tarder trop, il m'a chargé de vous écrire d'avance et de vous certifier de sa part, que, depuis bientôt cinq ans que Mélanie est dans cette ville, elle ne l'a jamais quittée ; qu'elle est logée, nourrie et entretenue de ce qui lui est nécessaire, par le même Mgr PETAGNA, qui a toujours pour elle des soins vraiment paternels ; que Mélanie n'a jamais demandé ni fait demander de l'argent à personne, et si quelquefois elle a reçu de l'eau de la Sainte Montagne et des objets de piété, elle avait auparavant envoyé l'argent nécessaire pour cela aux missionnaires de La Salette ; enfin que sa conduite a toujours été vraiment religieuse et édifiante, et qu'elle est soumise en tout et à tout à son évêque et à tous ceux qui ont autorité sur elle.

Voilà, Monseigneur, la vérité en toute sincérité. Elle est devant le bon Dieu telle que je viens de vous la certifier de la part de Mgr PETAGNA et de la mienne.

On voit que cette guerre est suscitée par le démon, moins contre cette pauvre chère enfant qui a toujours été persécutée, que contre les célestes révélations de La Salette, et afin de les détruire, ou tout au moins de les affaiblir pour empêcher le bien des âmes et la conversion du monde, si c'était possible.

Bien que tous ces efforts ne puissent aboutir à rien, parce que contre Dieu et Sa divine parole il n'y a nul moyen de résister, cependant je crois qu'il est de notre devoir d'enlever le voile du mensonge qu'on jette sur la vérité, et de la défendre contre les calomnies ; tout en laissant le résultat dans la main de Dieu qui disposera toujours toutes choses pour

[1] Mgr Zola, le 22 février 1872, a écrit qu'il autorisait la publication de cette lettre (Note de M. A. Nicolas)

sa plus grande gloire et le salut des âmes.

Veuillez agréer, Monseigneur, etc...

LETTRE DE MGR PETAGNA A S. G. MGR BAILLÈS, ancien Évêque de Luçon

J. M. J.
Ce 5 Mars 1872.

Monseigneur,

Ayant su les calomnies qu'on a répandues sur la conduite de la Bergère de La Salette, et qu'on a porté ces calomnies jusqu'à Sa Sainteté Pie IX, j'en fus grandement affligé. Comme la maladie m'empêchait de vous en écrire, je chargeai le Très Révérend Père Zola, Abbé des Chanoines Réguliers de Latran, son confesseur, de me remplacer et de vous prier de faire tout votre possible pour que la vérité triomphe du mensonge.

Aujourd'hui je ne peux que vous affirmer ce que vous a écrit le R. Abbé Zola, c'est-à-dire que la pieuse Bergère est très édifiante dans sa conduite ; que depuis environ cinq ans je l'ai sous ma tutelle qu'elle n'a jamais quitté ces lieux, et qu'elle n'amasse pas d'argent comme on le soutient, car c'est moi qui pourvois à tous ses besoins, et qu'elle n'est pas désobéissante à ses supérieurs.

Je vous prie donc, Monseigneur, de faire connaître la vérité au Saint-Père, aussitôt que vous le jugerez convenable, afin de le délivrer de la peine que lui causent ces calomnies.

Agréez, Monseigneur,...

LETTRE DE MGR ZOLA A M. AMÉDÉE NICOLAS, Avocat, rue Sénac, 64, à Marseille

Leccè, 5 Janvier 1880

Monsieur,

Je suis vraiment étonné de ce bruit qu'on fait maintenant en France, à .l'occasion de la publication du récit et du Secret de Notre-Dame de la Salette. Quelques jours avant l'arrivée de votre lettre, du 22 Décembre dernier, je répondis à une pareille lettre, écrite par M. le Vicaire général de … d'ordre de son évêque, qui était sur le point de frapper de censures canoniques l'opuscule de Mélanie et les personnes qui le propageaient dans son diocèse.

De ma part, je ne saurais me rendre compte d'une telle opposition suscitée en France par le clergé et même par des évêques, à un écrit qui était déjà dans le domaine public. Je parle du Secret, car vous n'ignorez pas, Monsieur, que, **en 1873**, **M. l'Abbé BLIARD** publia, à Naples, le même Secret (quoique avec de petites réticences) suivi par une série de lettres sur le même sujet. Cette brochure parut **avec la permission et l'imprimatur de la curie de Son Éminence le Cardinal XYSTE RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples**, dont la sainteté et la sagesse sont bien connues, même en France.

Le dit Secret, en 1851, fut présenté, dans son original, au Souverain Pontife, Pie IX, de sainte mémoire, et à plusieurs évêques et cardinaux et dernièrement il a été soumis à une très respectable et digne personne de grande autorité (et qu'il n'est pas bien à propos de vous nommer ici), **et selon ce que je sais très bien, il n'a pas du tout été blâmé ni censuré.**

Après tout cela, je n'aurais refusé que bien à tort ma licence de l'imprimer à l'éditeur qui me demandait de publier le même Secret en 1879. L'éditeur était dans son droit ; et moi-même, c'est-à-dire ma curie épiscopale, en cette occasion, n'avait qu'à se conformer aux règles et aux prescriptions données par l'Église ; en fait par la constitution de Pie IV, *Dominici gregis*, l'évêque ne doit s'opposer qu'à la publication de ces livres qui *vel haeretici sunt, vel de haereticâ pravitate suspecti, vel cerce rnoribus, vel pietati nocent*

Or, vous ne pourriez rencontrer ni reprocher rien de cela à l'écrit de Mélanie. Vous vous persuaderez plutôt qu'il est destiné et qu'il est en mesure de faire du bien, d'ébranler les cœurs endurcis, de ramener les méchants sur la bonne voie, et de raffermir la foi dans les âmes tièdes et chancelantes, au bruit des terribles châtiments dont un Dieu vengeur menace notre société prévaricatrice.

En ferait-on, peut-être, une question de **prudence** et d'**opportunité** ? Mais cette question, qui avait bien raison d'être posée lorsqu'il s'agissait de publier pour la première fois le Secret, n'a pas lieu d'exister, tandis que le même Secret est déjà, **depuis longtemps, dans le domaine public, sans que ni le Saint Siège, ni les évêques ne l'aient nullement réprouvé ni incriminé**. Et l'on aurait cru faire vraiment un hors-d'œuvre que de s'adresser au Souverain Pontife, avant que ma curie eut délivré sa licence d'imprimer, tandis que ce livre, en faisant sa première entrée dans le public, y parut plusieurs années avant, avec l'approbation de la curie d'un des princes de l'Église, le Cardinal RIARIÙ SFORZA.

A l'appui de ces raisons, qui auraient suffi toutes seules pour justifier la démarche de ma curie épiscopale, il me plaît d'ajouter quelques observations qui me sont personnelles. Je connais bien de près la pieuse Bergère de La Salette qui fut confiée à mes soins spirituels dès 1868, quand j'étais l'Abbé des Chanoines Réguliers de Latran, à Sainte-Marie de Pie di Grotta, à Naples.

Depuis cette époque, j'eus l'occasion de parler et de traiter de Mélanie et de son Secret avec des prélats et des cardi-

naux qui, dans l'Église, étaient en grande vénération par leurs vertus et leur prudence dans le gouvernement du troupeau, autant que par leur sagesse dans le discernement des esprits. Eh bien ! Je puis vous assurer sur ma conscience, que le jugement de pasteurs aussi respectables n'a été toujours que très favorable à la bonne Bergère. J'omets les noms de plusieurs et vous cite seulement quelques noms qui seront certainement à votre connaissance, savoir : le Cardinal XYSTE RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples, le Cardinal GUIDI, Mgr François-Xavier PETAGNA, Évêque de Castellamare di Stabia, Mgr Mariano RICCIARDI, Archevêque de Sorrento.

Le témoignage si grave de ces illustres prélats m'a confirmé toujours dans mes sentiments d'estime envers Mélanie dont j'admirais les vertus autant que son jugement mûr et réfléchi, qu'on ne rencontre que bien rarement dans les femmes. En outre, ayant entre les mains le manuscrit du Secret depuis bien du temps, je suis témoin de l'accomplissement des prédictions qu'il renfermait ; et je puis l'attester maintenant devant Dieu.

Donc, je suis convaincu de l'authenticité de la révélation, (tout en attendant l'infaillible oracle du Vicaire de Jésus-Christ, à qui je soumets entièrement mon jugement), par les vertus de l'heureuse Bergère, par le sentiment concordant de plusieurs évêques, et surtout par l'accomplissement des prédictions. Étant ainsi persuadé, j'aurais dû lutter contre ma conscience, pour m'opposer à la publication du Secret ; pendant que la Très Sainte Vierge manifestait à Mélanie sa volonté, et déclarait qu'elle pouvait le publier en 1858, je ne pouvais dire : «Je vous défends de le publier».

Mais, dans le Secret on parle de **l'abomination qui a pénétré jusque dans le lieu saint... Hélas ! Monsieur, ce sont d'affreuses et bien tristes vérités.** Mais le peuple, malheureusement, ne l'ignore pas. Il est témoin, bien des fois, des plaies qui affligent et désolent l'Église ; les scandales et les désordres des personnes consacrées à Dieu n'étant pas dérobés à ses yeux. Oh ! que je brûlerais bien volontiers toutes les pages du Secret, si je pouvais par là envelopper d'un voile épais et impénétrable tous ces égarements des ministres de Dieu, qui arment Son bras des foudres de Sa colère, et mettent dans les mains des radicaux les couteaux du massacre !

Je ne puis terminer cette lettre sans vous dire encore un mot au sujet de la vertueuse Mélanie, cette âme privilégiée qu'en France l'on méprise, et que l'on accuse d'invention, d'extravagance et de folie. Ces messieurs qui ont coutume de tout juger et de blâmer tout à la légère, ne connaissent que bien peu ce qui la regarde. Or, ainsi qu'elle fut honorée sur la montagne par la Mère de Dieu, elle a été aussi honorée par le Vicaire de Jésus-Christ**, LÉON XIII, qui, bien loin de la mépriser ou de la condamner, voulut l'écouter personnellement l'année dernière, et lui accorda une audience privée**.

A cette occasion, elle demeura à Rome pendant cinq mois dans le couvent des Salésianes (la Visitation). Et c'est en ce temps-là qu'elle a été mieux connue et plus estimée, surtout par ces bonnes religieuses qui l'environnaient, et qui ont été bien édifiées par ses vertus et par sa sagesse. J'en ai reçu des attestations bien sûres de personnes de grande autorité, pendant que j'étais à Rome, en Septembre dernier.

Ces renseignements, je crois, suffiront pour répondre à votre question ; si vous le croyez, vous pourrez bien les faire connaître à Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Marseille, mais pas à d'autres, ni les publier de ma part.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,
SAUVEUR-LOUIS, Évêque de Leccè

MGR ZOLA, Évêque de Leccè, à M. AMÉDÉE NICOLAS, Avocat à Marseille

VISCOVADO di LECCÈ
Leccè, le 27 Mai 1880.

Mon bien Cher Monsieur l'Avocat,

J'ai reçu votre bonne lettre du 21 courant, laquelle m'a fait beaucoup de plaisir pour tous les renseignements que vous me donnez ; j'étais déjà au courant de tout ce qui était arrivé à… à l'égard de La Salette, et de l'article vraiment impie qui semblait écrit par la main du diable.

Je vous félicite de votre zèle à défendre, à propager et à bien faire comprendre le Secret de La Salette. Continuez de travailler pour la gloire de Dieu et de la Divine Marie ; les âmes pieuses s'édifieront de votre bon livre, les ennemis de La Salette seront confondus ; je vous bénis vous et tous vos pieux travaux. Je vous suivrai par mes prières.

Puisque le conflit a amené dans le domaine public et religieux tout ce qui concerne le Secret de La Salette, je n'ai pas de raison de m'opposer maintenant au désir que vous manifestez de publier ma lettre du cinq Janvier ; si vous jugez que sa lecture puisse apporter quelque fruit, vous en ferez ce que bon vous semble devant Dieu et devant les hommes.

Enfin, je vous remercie de ce que vous faites à l'égard de la Semaine Religieuse de… et de moi-même ; j'espère que vos démarches très zélées seront couronnées d'un succès bien favorable. Notre-Dame de la Salette, qui a commencé son œuvre, l'accomplira.

Je me recommande à vos bonnes prières, parce que j'en ai beaucoup besoin, et je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de ma considération respectueuse et distinguée.

Votre très humble serviteur,
SAUVEUR-LOUIS, Évêque de Lecce.

LETTRE DE MGR ZOLA, Évêque de Leccè, à l'Abbé ISIDORE ROUBAUD, à St-Tropez (Var)

VLSCOVADO DI LECCÈ.
Leccè, le 24 Mai 1880.

Monsieur le Curé,

Je déplore vivement l'opposition que la France fait maintenant au céleste Message de La Salette. Nous sommes déjà à la veille des châtiments terribles dont nous a menacés la Mère de Dieu à cause de nos prévarications et cependant nous préférons repousser les avertissements d'une Mère si tendre et si miséricordieuse, plutôt que de profiter de ses leçons, seul acte de notre part qui pourrait diminuer l'intensité des fléaux dont nous menace la colère divine. Je reconnais en cela l'œuvre de notre vieil ennemi qui a le plus grand intérêt à exploiter tout moyen, surtout auprès des ministres de Dieu, *ut videntes non videant et intelligentes non intelligant*.

Votre pieuse croyance et votre dévotion filiale à Notre-Dame de la Salette vous engagent à me demander beaucoup de choses et de renseignements au sujet du Secret de Mélanie ; aussi me vois-je dans l'embarras en voulant vous satisfaire par une simple lettre.

Toutefois je m'efforcerai de me conformer à vos désirs autant qu'il me sera possible.

Ce ne fut que le 3 juillet 1851, que Mélanie écrivit elle-même son Secret, pour la première fois, au couvent de la Providence, à Corr認c, par ordre de Mgr DE BRUILLARD, Évêque de Grenoble, en présence de M. DAUSSE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de M. TAXIS, Chanoine de la cathédrale de Grenoble.

Mélanie remplit trois grandes pages d'un seul trait, sans rien dire, sans rien demander. Elle signe sans relire, plie son Secret, et le met dans une enveloppe. Elle met ainsi l'adresse :

«A Sa Sainteté Pie IX, à Rome».

Le lendemain, quatre Juillet, le Secret est recopié par Mélanie elle-même, à l'évêché de Grenoble, dans le but de bien distinguer deux dates des événements qui ne doivent pas arriver à la même époque. Mélanie, n'ayant mis la première fois qu'une seule date, craignait que, pour ce motif, le Pape ne comprît pas bien, et qu'il y eût, par conséquent, équivoque.

Le 18 Juillet, M. GÉRIN, Curé de la cathédrale de Grenoble, et M. ROUSSELOT, Vicaire Général honoraire, deux saints prêtres et d'un âge avancé et très respectables à tous égards, remettaient à S. S. Pie IX les lettres de Mgr de Grenoble et celles de Maximin et de Mélanie renfermant leurs Secrets.

Mélanie n'a pas envoyé à Sa Sainteté Pie IX tout le Secret qu'elle a publié dernièrement mais seulement tout ce que la Sainte Vierge lui inspira sur l'heure d'écrire de cet important document, et en outre bien des choses qui pouvaient concerner Pie IX personnellement.

Toutefois, par suite d'informations que je vous donne COMME TRÈS PRÉCISES, je sais que les reproches adressés au clergé et aux communautés religieuses étaient contenus IDENTIQUEMENT dans la partie du Secret donnée à Sa Sainteté Pie IX.

L'heureuse Bergère de La Salette communiqua plus tard à diverses personnes quelques autres parties du Secret, lorsqu'elle jugeait que le moment opportun pour les publier était arrivé. Mais la publication du secret tout entier n'a été faite que dans la brochure écrite par Mélanie elle-même et imprimée à Leccè en 1879 sur la demande et aux frais d'une pieuse personne.

En 1860, à Marseille, un des directeurs de Mélanie obtint un manuscrit du Secret ; il me fut remis à moi-même en 1868, lorsque j'étais le directeur spirituel de Mélanie, par ordre de Mgr PETAGNA, Évêque de Castellamare di Stabia. Le 30 janvier 1870, Mélanie livra entre les mains de M. l'Abbé Félicien BLIARD ce même document, avec sa déclaration d'authenticité et sa signature, mais avec de petites réticences indiquées par des points et par des etc..., remplaçant ainsi les parties du Secret qu'elle ne jugeait pas devoir encore dévoiler. La partie concernant les prêtres et les religieux, presqu'entière, y était à sa place. M. l'Abbé BLIARD en adressa de Nice une copie, le 24 Février 1870, certifiée conforme, au R. P. SEMENNENKO, Consulteur de l'Index à Rome, et Supérieur du Séminaire polonais. Il fit de même pour plusieurs dignitaires de l'Église. Cependant le Secret de la Bergère de La Salette s'était répandu déjà partout, en manuscrit, surtout parmi les communautés religieuses, et parmi le clergé.

En 1873, M. l'Abbé P. BLIARD publia ce document, tel qu'il l'avait reçu de Mélanie en 1870, avec ses savants commentaires, dans une brochure intitulée : «Lettres à un ami sur le Secret de la Bergère de La Salette». Cette brochure parut à Naples a**vec l'approbation donnée le 30 Avril 1873, par la curie de Son Éminence le Cardinal XYSTE RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples**. Je puis certifier moi-même l'authenticité de cette approbation, et aussi l'authenticité de la lettre que j'adressai à M. l'Abbé BLIARD, en date du 1er Mai 1873, après ma promotion à l'évêché de Ugento, lettre qui fut imprimée à la première page de ladite brochure.

Monsieur C. R. GIRARD, savant directeur de *La Terre Sainte*, à Grenoble, tenant de M. BLIARD le Secret de Mélanie, le publia dès 1872 dans son livre intitulé : «Les Secrets de La Salette et leur importance». Cette brochure n'était que le premier de cinq bien importants opuscules qui ont paru plus tard, et qui sont destinés, par le même auteur, à justifier et à confirmer les Révélations de La Salette, ainsi qu'à les défendre des attaques de ses ennemis

Ces ouvrages de M. GIRARD ont été **honorés de l'agrément et de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX et des encouragements de plusieurs théologiens et évêques catholiques**. *L'Avenir Dévoilé*, dans son supplément, contenait aussi le Message à peu près conforme à celui publié par M. F. BLIARD.

Je vous dirai encore que pendant plusieurs années, étant l'Abbé des Chanoines Réguliers de Latran à Sainte-Marie de Piedigrotta, à Naples, en ma qualité de Supérieur de cet Ordre, j'eus l'occasion d'entretenir des relations avec de très respectables prélats et princes de l'Église Romaine. Ils étaient assez bien informés à l'égard de Mélanie et de son Secret ; ils avaient reçu presque tous ce document. Eh bien ! **Tous**, pas un seul excepté, portèrent un jugement tout à fait favorable à cette divine Révélation et à l'authenticité du Secret. Je me borne à vous citer entre autres Mgr Petagna, Evêque de Castellamare di Stabia, qui tenait sous sa tutelle, depuis quelques années, la bonne Bergère de La Salette ; Mgr Mariano Ricciardi, Archevêque de Sorrente ; Son Éminence le Cardinal Guidi ; Son Eminence le Cardinal Xyste Riario Sforza, Archevêque de Naples… Ces saints et vénérables Pasteurs m'ont parlé toujours de façon à me confirmer profondément dans ma croyance, devenue désormais inébranlable, à la divinité des Révélations renfermées dans le Secret de la Bergère de La Salette. **Je tiens aussi, de SOURCE CERTAINE, que notre Saint-Père Léon XIII a également reçu ce même document TOUT ENTIER.**

Je n'oublie pas, mon Cher Monsieur le Curé, que le Secret contient **des vérités bien dures à l'adresse du clergé et des communautés religieuses**. On se sent le cœur bien oppressé et l'âme toute terrifiée quand on aborde de telles Révélations. Si je l'osais, je demanderais à Notre-Dame pourquoi elle n'a pas enjoint de les ensevelir dans un éternel silence. **Mais poserons-nous des questions à Celle qui est appelée le Trône de la Sagesse ?** Profiter de ses leçons, voilà toute notre tâche.

Cependant les plaintes de notre très miséricordieuse Mère, et les reproches adressés aux pasteurs et aux ministres de l'autel ne sont pas sans raison ; et ce n'est pas la première fois que le Ciel adresse au clergé de semblables reproches destinés à devenir publics.

Nous en trouvons dans les Psaumes, dans Jérémie, dans Ezéchiel, dans Isaïe, dans Michée, etc..., dans les œuvres des Pères et des Docteurs de l'Église, dans les sermons des Évêques et des auteurs sacrés, dans plusieurs révélations qui ont été faites en ces derniers temps à des saints et à des saintes ; dans les lettres de sainte Catherine de Sienne, dans les écrits de sainte Hildegarde et de sainte Brigitte, de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, de Sœur Nativité, de l'extatique de Niederbronn, Élisabeth Eppinger, de Sœur Marie Lataste, de la servante de Dieu Élisabeth Canori Mora, etc... Je passe sous silence les révélations de sainte Thérèse, de sainte Catherine de Gênes, de Marie d'Agreda, de Catherine Emmerich, de la Vénérable Anna Maria Taïgi, et de plusieurs autres.

Il est toutefois certain qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les termes généraux concernant les reproches adressés au clergé et aux communautés religieuses ; car il existe un langage qui est propre au style prophétique. Aussi les termes du Secret, pas plus que les termes prophétiques de nos Saints Livres, ne peuvent-ils nous inspirer du mépris ou de la méfiance pour ceux qui auront toujours droit à notre respect, à notre estime et à notre confiance.

Nous nous réjouissons, d'ailleurs, en voyant dans le sein de l'Église des pasteurs et des ministres resplendissants par l'éclat de la science et de la sainteté ; que de belles âmes, que d'âmes vraiment nobles et généreuses, pleines de charité, avides de dévouement et de sacrifices, n'y trouve-t-on pas ? Peut-être, Monsieur le Curé, vous qui voyez fleurir autour de vous tant de fervents ministres de Dieu, vous aurez peine à comprendre les révélations si humiliantes et les paroles menaçantes et terribles adressées par l'auguste Mère de Dieu à la phalange sacerdotale ! Ah ! s'il en était de même partout !

Mais, n'oublions pas, Monsieur, que la Divine Mère embrasse de son regard l'univers tout entier, et que son œil si pur peut être attristé par bien des choses que nous ne pouvons ni connaître, ni même soupçonner, quelque pénible et humiliant qu'il puisse être pour nous d'entendre les Révélations qui tombent des lèvres virginales de cette bonne Mère ; prions-La d'obtenir de Dieu pour nous la grâce de les recevoir avec reconnaissance et avec fruit. Rien, si ce n'est notre docilité, ne pourra diminuer la rigueur des châtiments qui nous sont réservés et hâter l'avènement du règne de la Justice et de la Paix.

Quant au secret imprimé à Lecce, je vous assure qu'il est identique à celui qui me fut donné par Mélanie en 1869 ; elle a comblé seulement dans ce dernier ces lacunes, ces petites réticences qui, du reste, étaient loin de rien ajouter ou de rien ôter à la substance de ce document. Je l'ai moi-même fait examiner par ma curie épiscopale, suivant les règles de l'Église, et mon Vicaire Général, n'ayant trouvé aucune raison qui put s'opposer à la publication du Secret, à délivré sa licence d'imprimer en ces termes : «NIHIL OBSTAT, IMPRIMATUR», à la personne qui voulait le publier à ses frais et selon ses pieuses intentions.

Cette approbation, ainsi qu'on le voit à la fin de la brochure, a été bien donnée le 15 Novembre 1879. La brochure a été écrite réellement et entièrement par Mélanie Calvat, Bergère de La Salette, laquelle était surnommée Mathieu. Il n'est pas possible d'élever des doutes sur l'authenticité de cette brochure.

Voici maintenant ce qui concerne la personne de Mélanie. Cette pieuse fille, cette âme vertueuse et privilégiée que l'esprit des méchants a cherché à avilir en la faisant l'objectif de ses détestables et grossières calomnies et de son orgueilleux dédain, **je puis attester devant Dieu qu'elle n'est, en aucune manière, ni fourbe, ni folle, ni illusionnée, ni orgueilleuse, ni intéressée**. J'ai eu, au contraire, l'occasion d'admirer les vertus de son âme, ainsi que les qualités de son esprit, pendant toute cette période de temps que je l'eus sous ma direction spirituelle, c'est-à-dire de 1868 jusqu'à

1873. A cette dernière époque, à la suite de ma promotion de Supérieur des Chanoines Réguliers à l'évêché de Ugento, ne pouvant désormais m'occuper de sa direction, j'ai voulu toutefois continuer avec elle des relations écrites. Je puis affirmer que, jusqu'à ce moment, sa vie édifiante, ses vertus, ses écrits, ont gravé profondément dans mon cœur les sentiments de respect et d'admiration que je dois garder bien justement à son égard. Notre Saint Père Léon XIII, en 1879, a daigné honorer Mélanie d'une audience privée et l'a chargée aussi de la compilation des règles du nouvel Ordre, préconisé et réclamé par Notre-Dame de La Salette et intitulé : «LES APOTRES DES DERNIERS TEMPS». Pour achever une telle rédaction, l'ex-bergère demeura pendant cinq mois dans le couvent des Salésianes, à Rome. Pendant ce temps elle a été mieux connue et plus estimée, surtout par ces bonnes religieuses, qui ont donné de très favorables attestations sur le compte de cette heureuse Bergère de La Salette.

Je sais enfin, par mes informations, que Monsieur NICOLAS, avocat à Marseille, étant à Rome le Samedi-Saint 1880, a été **chargé par Sa Sainteté Léon XIII de rédiger une brochure explicative du SECRET TOUT ENTIER, AFIN QUE LE PUBLIC LE COMPRENNE BIEN.**

Ces renseignements suffiront, je crois, pour vous confirmer dans votre croyance. J'aurais beaucoup à vous dire encore, mais je ne veux pas vous entretenir plus longtemps dans une lettre d'une question qui ne pourrait être dignement et complètement traitée que dans un livre.

Recevez, Mon Cher Monsieur le Curé, les sentiments de ma considération respectueuse et distinguée.

Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur.
Signé : † SAUVEUR-LOUIS, Évêque de Leccè

LETTRE DE MGR ZOLA, Évêque de Leccè, au R. P. JEAN KUNZLÉ,
Directeur Général des Prêtres Adorateurs de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, à Feldkirch (Autriche)[1]

ÉVÊCHÉ DE LECCÉ
Leccè, le 5 Mars 1896.

Très Révérend Monsieur le Directeur,

Mes souffrances physiques s'étant un peu calmées, je viens répondre à vos deux lettres relatives au Secret de La Salette contre lequel on dirait que Satan le maudit veut renouveler ses attaques avec une violence encore plus grande, attendu qu'il sait fort bien qu'il lui reste peu de temps, «*quia modicum tempus habet*» (Apoc. 12-12). Mon intention n'est pas de vous faire une démonstration ni de vous exposer une défense du Secret et de la Bergère de La Salette qui nous l'a transmis.

Cette tâche, je l'ai considérée comme une obligation de conscience à laquelle j'ai satisfait pendant les seize dernières années qui viennent de s'écouler. Ces démonstrations, cette défense se trouvent renfermées dans plusieurs lettres que j'ai écrites à diverses personnes de France, lettres qui ont été la plupart livrées à la publicité, souvent sans mon consentement ni une permission donnée à l'avance. J'avoue cependant que **toutes ces lettres ont été fidèlement publiées**, et en ce moment je ne rétracterai aucune des paroles que j'ai écrites à ce sujet et à ces diverses époques. Je me bornerai donc simplement aujourd'hui à vous affirmer les faits tels qu'ils se sont passés en réalité, vous laissant le soin de trouver dans cette lettre les réponses à vos questions et d'y puiser les motifs pour la sûreté de votre conscience.

En 1868, Mgr PETAGNA, d'heureuse et regrettée mémoire, alors saint et savant Évêque de Castellamare di Stabia, confiait à ma direction spirituelle Mélanie Calvat, aujourd'hui Sœur Marie DE LA CROIX, qui demeurait à cette époque dans cette ville, et avait pour compagne une religieuse de la Compassion de Marseille. Elles étaient l'une et l'autre sous la tutelle de ce saint évêque. Je fus chargé de cette direction de Mélanie jusqu'en Février 1876, époque à laquelle il plut au Seigneur de m'appeler, malgré ma très grande indignité (je le dis *coram Domino*), au siège épiscopal de Ugento, d'où, quatre ans après, je fus transféré à celui de Leccè.

Pendant tout le temps que j'ai été chargé de la direction de Mélanie, je puis affirmer, sous la foi du serment, d'avoir été toujours édifié de la conduite vertueuse et exemplaire de cette bonne fille, comme l'avait été avant Mgr PETAGNA lui-même et d'autres très dignes prélats qui avaient eu l'occasion de conférer avec elle. Elle n'a jamais donné la plus légère occasion de pouvoir la considérer comme une illusionnée, une orgueilleuse, une intéressée, ou pire encore ! comme l'ont dit ou écrit ses adversaires ou plutôt les adversaires de La Salette en France.

Ce fut en 1869 (au mois de Mai, je crois), que Mélanie elle-même me remit une copie du Secret que la Sainte Vierge lui avait confié. J'en avais déjà appris quelque chose par sa compagne passionniste. Ce Secret, bien que communiqué plusieurs années auparavant par Mélanie à son confesseur en France, était jusqu'alors demeuré secret et inconnu de tous. Mais après qu'elle me l'eut remis et qu'elle en eut donné des extraits à M. l'Abbé BLIARD, par l'intermédiaire de cet abbé il fut dévoilé en France, et connu d'une certaine manière à Rome : car M. l'Abbé BLIARD en envoya une copie manuscrite au T. R. Père SEMENENKO, Consulteur de la Congrégation de l'Index et Directeur du Séminaire polonais, ainsi qu'à d'autres dignitaires.

[1] Traduite de l'italien par M. l'Abbé Roubaud, de St-Tropez (Var).

Mais, en 1872, pour la première fois, il fut édité par les soins de M. GIRARD, de Grenoble, rédacteur du journal *La Terre Sainte*. Puis en 1873, avec l'approbation archiépiscopale de Naples, il fut réédité dans cette ville et accompagné d'une savante lettre explicative de M. l'Abbé BLIARD à son sujet ; enfin en 1879, il fut réédité à Lecce avec l'approbation de mon Vicaire Général, qui, dans cet opuscule de Mélanie, ne trouva rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs.

Mais avant de passer à autre chose, je dois vous affirmer que tous les prélats et autres dignitaires ecclésiastiques de ma connaissance qui ont connu le Secret, **tous sans exception**, ont porté un jugement entièrement favorable au dit Secret, soit par rapport à son authenticité, soit au point de vue de son origine divine, passée au crible des Saintes Écritures, ce qui imprime au Secret un caractère de vérité qui en est désormais inséparable. Parmi ces prélats, qu'il me suffise de vous nommer le Cardinal CQNSOLINI ; le Cardinal GUIDI ; le Cardinal RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples ; Mgr RICCIARDI, Archevêque de Sorrento ; Mgr PETAGNA, Évêque de Castellamare ; et d'autres illustres Prélats dont le nom ne revient pas en ce moment à ma mémoire.

La guerre et l'opposition au Secret ainsi qu'à sa vérité commencèrent dès qu'il fut livré à la publicité ; on en repoussait surtout la première partie relative aux reproches adressés au clergé. Au début cette guerre fut très circonscrite ; lorsque l'opuscule fut imprimé à Leccè avec l'approbation de ma curie, **la guerre devint acharnée et sans trêve, car elle était soutenue par plusieurs évêques de France.**

J'eus, à cette occasion, bien des ennuis et des contrariétés à subir, et à plusieurs lettres qui m'arrivaient de France et d'ailleurs je fus obligé de répondre pour défendre le Secret, la bonne Mélanie et aussi mon approbation de l'opuscule.

Le prétexte de cette guerre fut toujours le même : «Si la véracité du Secret est acceptée, disait-on, c'est un discrédit qui pèse sur le clergé déjà si persécuté par les sectaires, ce que la Sainte Vierge ne peut pas vouloir».

Entre temps on agit puissamment auprès du Saint-Siège, pour que l'opuscule de Mélanie fût mis à l'index. Plusieurs ont dit qu'en cette circonstance quelques cardinaux se réunirent pour porter sur lui un jugement ; quant à ce fait je l'ignore absolument ; **mais je puis affirmer avec certitude, et même officiellement, que tous les efforts pour obtenir la prohibition formelle de l'opuscule furent vains.**

Seulement, à la fin, pour calmer un peu les prélats français qui continuaient à faire la guerre au Secret, le cardinal CATERINI, secrétaire du Saint Office, écrivit une lettre, dans laquelle il disait que le Saint-Siège avait vu avec déplaisir la publication du Secret (faisant surtout allusion à la partie concernant le clergé) et ne jugeait pas qu'il fût à propos de le laisser entre les mains des fidèles.

Cette lettre disait de retirer, autant que possible, ces exemplaires des mains des fidèles. Voilà tout ce qu'on put obtenir de Rome.

Mais les journaux, mensongers comme de coutume, publièrent que le Saint-Office venait de lancer une absolue prohibition de l'opuscule, d'où surgit bientôt dans les âmes faibles un doute portant sur la réalité même de l'apparition de Notre-Dame de la Salette.

En réalité, l'opuscule de Mélanie n'a jamais été mis à l'Index : on manifesta seulement la volonté de ne pas le voir entre les mains des fidèles, précisément à cause de la partie concernant le clergé ; mais il n'y eut dans cette lettre pas un mot qui pût infirmer l'authenticité de ce même Secret ni la valeur des prophéties qu'il renfermait[1].

Alors considérant comme terminée la mission qu'il avait plu à Dieu de me confier, à savoir : de certifier et de défendre la véracité, l'authenticité et la divinité du céleste Message, jusqu'à ce jour je n'ai pas voulu répondre aux lettres qui m'arrivaient spécialement de France et qui m'interrogeaient et sur le Secret et sur les œuvres auxquelles il fait allusion, en particulier sur la fondation de «l'Ordre des Apôtres des Derniers Temps» ainsi que sur les règles données par la Reine du Ciel à Mélanie, à la fin du Secret.

Ce silence que j'ai rigoureusement gardé a pu faire croire à plusieurs que mon opinion et mon jugement sur l'authenticité et la valeur intrinsèque du Secret avaient changé, et qu'au fond je rétractais tout ce que j'avais dit et écrit en sa faveur. Il n'en est rien.

---

[1] La lettre du Cardinal Caterini était adressée à l'évêque de Troyes, qui, s'étant pourvu auprès de l'Index, avait été renvoyé à l'Inquisition, et avait **menacé** Rome du retrait du denier de St-Pierre si l'on ne faisait pas quelque chose en sa faveur. — A la réception de la lettre du Cardinal Caterini, Mgr de Troyes fut atterré : car, après avoir dit de retirer l'opuscule des mains des fidèles, si, comme affirmait l'Évêque, le Secret causait du trouble en France, le Cardinal ajoutait : **«mais maintenez-le entre les mains du Clergé pour qu'il en profite».**
Cette ligne, à elle seule, prouvait la divinité du Secret ; car on ne maintient pas, même pour le bien, entre les mains des prêtres, un opuscule qui ne serait qu'un pamphlet. N'osant donc publier cette lettre, il l'envoie à son collègue de Nîmes. Mgr Besson ne s'embarrasse pas pour si peu : il supprime la ligne, la remplace par **un pointillé**, et publie le premier ce document, qui n'était pas à son adresse, dans la *Semaine Religieuse de Nîmes* avec l'ingénieux pointillé.
Notons encore que la lettre du Cardinal Caterini ne relatait pas du tout la date de la réunion du Saint-Office, ce qui est de rigueur pour tous les actes officiels ; car **c'était une lettre privée d'un sous-secrétaire, signée par le Cardinal**. **Le sous-secrétaire s'en excusa même à Mgr Zola, lui disant qu'il avait eu la main forcée**. (Note du traducteur).

Et c'est précisément pour anéantir ces suppositions que je me suis décidé cette fois à rompre mon silence et à vous écrire cette lettre. De cette manière tout malentendu, toutes les fausses suppositions tomberont d'elles-mêmes et feront place à la vérité. **Mon jugement devant le Seigneur sur l'opuscule, sur le Secret et tout le reste est le même qu'auparavant. Il est même plus inébranlable, attendu que, depuis lors, plusieurs des prédictions qu'il renferme se sont réalisées.**

Promu à l'épiscopat, il me devenait impossible de continuer à être le directeur de Mélanie. L'impossibilité devint encore plus grande lorsqu'elle quitta sa résidence de Castellamare pour aller assister en France sa vieille mère. Elle y demeura jusqu'à ces deux dernières années. Elle est alors revenue pour demeurer en Italie, mais nos relations depuis cette époque ont été pour ainsi dire nulles. Néanmoins, je puis affirmer en toute sincérité qu'elle mène une vie complètement solitaire et édifiante...

Je viens de vous exposer tout ce qui concerne La Salette. Vous pouvez, comme je vous l'ai déjà dit, en tirer en toute sécurité les réponses à vos questions et soumettre le tout avec confiance au jugement plein de sagesse de vos supérieurs. Je ne leur écrirai cependant pas directement, bien que vous m'en exprimiez le désir attendu que, le dirai-je, je ne tiens plus à entrer en polémique à ce sujet. Je vais rentrer dans mon silence attendant que les événements parlent d'eux-mêmes, comme d'ailleurs ils ont déjà commencé à parler éloquemment par la réalisation d'une partie des Prophéties contenues dans le Secret, objet de tant de luttes. Je vous serais cependant reconnaissant si vous vouliez me tenir au courant de l'effet produit par cette lettre, de quelque nature qu'il soit.

Si vous désirez à ce sujet des éclaircissements plus détaillés vous pouvez vous procurer un intéressant opuscule : «Le Grand Coup avec sa date probable», publié récemment par le Curé de Diou (Allier), M. l'Abbé COMBE.

A la fin de cet opuscule vous trouverez divers extraits d'une de mes lettres écrite à un curé français en 1880. Ils ont été fidèlement reproduits et sont exacts en ce qui concerne La Salette.

En preuve d'une plus grande authenticité j'appose ci-contre mon sceau.

Votre très humble serviteur en Jésus,
†SAUVEUR-LOUIS, Évêque de Leccè
LIEU DU SCEAU.

HISTORIQUE DE LA LETTRE CATERINI

L'opuscule de Mélanie avait été imprimé à Leccè avec l'Imprimatur de l'Ordinaire de Leccè en date du 15 Novembre 1879.

En 1880, Mgr CORTET, évêque de Troyes, sous prétexte que cette publication «causait du trouble en France», en **demanda la mise à l'Index**. Renvoyé au Saint-Office, tous ses efforts pour obtenir la condamnation de l'opuscule furent **vains**. C'est alors qu'il menaça Mgr CATERINI, secrétaire du Saint-Office, du retrait du Denier de Saint-Pierre, «si l'on ne faisait pas quelque chose en sa faveur». Le Cardinal CATERINI envoya donc à Mgr CORTET, une lettre dont voici le texte latin, tel qu'il a été donné par *l'Ami du Clergé* du 26 Août 1897 :

Admodum Rev. Pater,

Litterae tuae diei 23° elapsi julii relatè ad evulg alionem opusculi cujus titulus : «L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de La Salette» relatae sunt Eminentissimi Patribus, und mecum Inquisitoribus qui Paternitati tuae respondendum esse duxerunt Sanctae Sedi non placuisse praefetum opusculum factum esse publici juris : ideoque Ejus esse voluntatem, ut ejusdem exemplaria, ubi vulgata sunt, quoad fieri potest, e fidelium manibus retrahantur.......

Romae, 8ª Augusti 1880.
P. Card. CATERINI,

TRADUCTION LITTÉRALE.

Très Révérend Père,

Votre lettre du 23 Juillet dernier relative à la vulgarisation de l'opuscule intitulé «L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Montagne de La Salette», a été remise aux Éminentissimes Pères ensemble avec moi Inquisiteurs, lesquels ont trouvé bon de faire répondre à votre Paternité, qu'il n'a pas plu au Saint-Siège, que l'opuscule susdit ait été livré au public, et que, par conséquent c'est sa volonté que, là où ils ont été répandus, les exemplaires en soient, autant que possible, retirés des mains des fidèles

Rome, le 8 Août 1880
P. Card. CATERINI

On a remarqué que le texte donné par *l'Ami du Clergé* se termine par un pointillé. C'est que, au témoignage de M l'Abbé Roubaud, de Saint-Tropez (Var), à la réception de cette lettre du Cardinal Caterini, Mgr Cortet fut déçu. Car après avoir dit de retirer des mains des fidèles l'opuscule de Mélanie, si, **comme affirmait l'Évêque**, «le Secret causait du

trouble en France», le Cardinal ajoutait : **mais maintenez-le entre les mains du Clergé pour qu'il en profite**»[1].

N'osant publier cette lettre, l'évêque de Troyes l'envoya à l'évêque de Nîmes, Mgr Besson, lequel dans sa Semaine Religieuse, du 5 Septembre 1880, publia le Communiqué suivant :

Monseigneur l'évêque de Nîmes a, comme l'ont fait plusieurs de ses collègues, dénoncé à la Sacrée Congrégation de l'Inquisition un opuscule récemment publié sous ce titre : *L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Montagne de La Salette*, lequel contiendrait le Secret de Mélanie.

La Sacrée. Congrégation de l'Inquisition a exprimé son jugement sur cet opuscule dans une lettre adressée à Mgr l'Évêque de Troyes, par Son Éminence le Cardinal Caterini, Préfet de ladite Congrégation. L'importance de cette décision nous OBLIGE à la faire connaître sans retard :

Révérendissime Seigneur,

La Sacrée Congrégation de l'Inquisition a reçu de la Congrégation de l'Index les lettres de votre Grandeur relatives à l'opuscule intitulé : *L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette*. Les très Éminents Cardinaux avec moi Inquisiteurs **Généraux** de la Foi, **jugent digne des plus grands éloges le zèle que vous avez déployé en leur dénonçant cet opuscule**. Ils veulent que vous sachiez que **le Saint-Siège a vu, avec le plus grand déplaisir**, la publication qui en a été faite, et que sa volonté **expresse** est que les exemplaires répandus déjà parmi les fidèles soient retirés de leurs mains partout où la chose sera possible……..

Rome, 14 Août

P. Card. CATERINI

Les libertés que Mgr Besson a prises dans sa traduction de la lettre Caterini, pour en aggraver la portée, sont imprimées en caractères gras. La lettre suivante de Mélanie à l'Abbé Roubaud réduit à sa juste valeur la lettre Caterini.

Castellamare, 25 Octobre 1880.

Mon Très Révérend Père,

Ne vous troublez pas de tout ce que fait le démon par le moyen des hommes ; l**e bon Dieu le permet pour affermir la foi des VRAIS croyants**. Les Personnages à qui je me suis adressée à Rome appartiennent, l'un à la Congrégation de l'Index et l'autre à celle du Saint-Office, ou de l'Inquisition, qui est la même. Autant l'un que l'autre ils ignoraient la lettre du Cardinal Caterini. C'est ce qui leur a fait dire que **c'est un parti qui agit indépendamment du Pape et même des Congrégations de l'Index et de l'Inquisition».**

Les deux Personnages dont parle Mélanie étaient deux Cardinaux dont l'un était le Cardinal Ferrieri. Mgr Pennachi, Consulteur de l'Index, interrogé par Mélanie, lui écrivit les mêmes déclarations que celles des deux Cardinaux.

De cette lettre de Mélanie il ressort que le Cardinal Caterini avait, par une **simple lettre privée**, engagé à faux ses collègues du Saint-Office et même le Saint-Siège ; **ce dont le secrétaire du Cardinal, qui l'avait rédigée, fit ses excuses à Mgr Zola, en ajoutant qu'il avait eu la main forcée.**

AUTHENTICITÉ

L'Authenticité du Récit de l'Apparition de Notre-Dame de la Salette, tel qu'il a été écrit par Mélanie seule, et par elle publié après 1858, suivant la date fixée par la Très Sainte Vierge, d'abord par fragments, puis enfin **dans toute son intégralité en 1879 avec l'Imprimatur de l'Ordinaire de Leccè**, nous est garantie **par les témoignages hors pair** que l'Évêque de Lecce, Mgr Louis ZOLA, a rendus solennellement à la Messagère de MARIE dans les lettres ci-dessus et surtout dans celle du 24 Mai 1880 à M. l'Abbé ROUBAUD, et dans celle du 5 Mars 1896 au R. P. KUNZLE.

Le texte de ce Récit, tel qu'il se trouve en tête de cette brochure, n'est que l'exacte reproduction, mot pour mot, du texte de 1879 tel qu'il a été réimprimé à Lyon par Mélanie «avec ses propres clichés», dans le courant de 1904, c'est-à-dire peu de mois avant son bienheureux trépas en la ville d'Altamura (Italie) dans la nuit du 14 au 15 Décembre 1904.

C'est ce texte même que Mélanie, en cette même année de sa mort, voulut authentiquer encore par ces deux dernières protestations de sa véracité :

LETTRE DE MÉLANIE A MONSIEUR DE LA RIVE, 16 OCTOBRE 1904

Très vénéré Monsieur de la Rive,

Je vous suis très reconnaissante de ce que, en ce temps de morte foi, vous avez osé publier le Secret da la France chrétienne, **tel que je l'avais publié en 1879**, avec l'Imprimatur de Monseigneur ZOLA, Evêque de Leccè (Italie) **et que je l'ai fait réimprimer cette année à Lyon**, avant de quitter la France.

[1] Note de l'Abbé Roubaud, dans sa traduction de la lettre de Mgr Zola au R. P. Kunzlé.

Je proteste hautement contre un texte différent qu'on oserait publier après ma mort.
Je proteste encore ;
1° contre les très faux dires de tous ceux qui ont osé dire et écrire que j'ai brodé le Secret ;
2° Contre ceux qui affirment que la Reine de la Sag esse n'a pas dit de faire passer le Secret à tout son peuple.

Ce 18 Octobre 1904,
Mélanie Calvat,
Bergère de La Salette.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DATÉE DU 16 MAI 1904 ET ADRESSÉE PAR MÉLANIE A MONSIEUR L'ABBÉ HENRI RIGAUX CURÉ D'ARGŒUVES (SOMME)

Maintenant me trouvant dans ma vieillesse, et par la grâce de Dieu jouissant de l'entière liberté de mon âme, je certifie devant la Majesté du Très-Haut, que le Secret imprimé à Leccè avec l'Imprimatur de Monseigneur ZOLA en 1879 est tel que je l'ai reçu de notre douce Mère Marie et tel que je l'ai donné en 1878 et une seconde fois en 1879 à Sa Sainteté Léon XIII.

Je dois dire que le Secret a été approuvé par Son Éminence le Cardinal Xyste RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples, par Mgr Mariano RICCIARDI, Archevêque de Sorrento, par Son Éminence le Cardinal GUIDI, par Monseigneur CONSOLINI, puis par Monseigneur PETAGNA, Évêque de Castellamare di Stabia, qui a été ma providence pendant dix-sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa sainte mort.

Parmi les Princes de l'Église qui approuvèrent le Secret, j'oubliais Son Éminence le Cardinal FERRIERI que je mets en seconde ligne. Cela fait trois Cardinaux de l'Église Romaine, tous très savants et surtout très saints.

LE SECRET DE MÉLANIE A-T-IL ÉTÉ CENSURÉ PAR ROME ?

Dans le Bulletin du Diocèse de Reims du 25 Mai 1912, M. le Chanoine Frézet affirmait ce qui suit :

« ...Nous disions en effet... que le tissu de grossièretés et de sottises publié sous le titre de Secret de La Salette etc... ou de Secret de Mélanie etc... **avait été mis à l'Index, le 7 Juin 1901 et le 12 avril 1907**».

Sachant que ces affirmations étaient erronées, le Marquis de la Vauzelle en écrivit, le 6 novembre 1912 à Son Éminence le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims. Par sa lettre du 27 novembre 1912, Son Éminence lui répondit : «...Les articles du Bulletin reproduisent bien mon propre sentiment». Et le Cardinal ajoutait qu'il transmettait au **R. P. LEPIDI**, Maître du Sacré Palais, Membre du Saint-Office et de l'Index, les trois questions posées par le Marquis de la Vauzelle, pour savoir si les mises à l'Index dont le Bulletin de Reims donnait les dates, visaient l'opuscule de Mélanie ou seulement des ouvrages où il était cité et commenté. Son Éminence lui mandait en outre : «Dès que j'aurai la réponse du P. LEPIDI, s'il veut bien me répondre, je vous la ferai parvenir.

Le 19 Décembre 1912, le Cardinal Luçon écrivit au Marquis de la Vauzelle :

Monsieur le Marquis,

«Voici la réponse que je reçois du R. P. LEPIDI aux trois questions posées dons vos lettres des 6 et 25 Novembre et 13 Décembre :

«Voici ce qui m'a été donné de recueillir par des informations séreuses sur l'affaire du Secret de La Salette vis-à-vis des Congrégations Romaines, INDEX et SAINT-OFFICE :

1° **Le Secret de La Salette n'a jamais été condamné** d'une manière directe et formelle par les Sacrées Congrégations de Rome.

2° Deux livres de M. Gilbert-Joseph-Émile Combe ont été condamnés par l'Index :

L'un en 1901: *LE GRAND COUP AVEC SA DATE PROBABLE*, étude sur le Secret de La Salette, augmenté de la brochure de Mélanie et autres pièces justificatives.

L'autre livre en 1907 : *LE SECRET DE MÉLANIE ET LA CRISE ACTUELLE*.

Ces condamnations regardent directement et formellement les deux livres écrits par M. Combe et nullement le Secret.

Je prie V. É. d'agréer, etc...

Vatican, 16 Décembre 1912.

Albert LEPIDI, O. P.

«En vous transmettant cette réponse, je vous prie, Monsieur le Marquis, d'agréer l'expression de mes respectueux sentiments. »

L. J. Card. Luçon, Archev. de Reims[1]»

[1] La photogravure de ce document se trouve clans la brochure *Le Secret de la Salette et le Bulletin du diocèse de Reims*, par le Marquis de la Vauzelle.

Dans le numéro du 31 Décembre 1915 des «*Acta Apostolicae Sedis*» parut, COMME ÉMANANT DU SAINT-OFFICE en date du 21 Décembre 1915, un «Décret» ne portant la signature d'aucun des Cardinaux dignitaires ou membres de la Sacrée-Congrégation, mais seulement celle de son notaire Louis Castellano, et, de plus, sans aucune mention de date, ni du vote du «Décret» en réunion de la Congrégation du Saint-Office, ni de sa présentation à l'approbation du Pape Benoît XV...

Or, il est vrai que ce «Décret» défend «de traiter et discuter la question du Secret de La Salette». Mais il ne porte absolument aucune censure, ni sur l'opuscule de Mélanie, ni sur le Secret en particulier, ni aucune défense de le posséder, de le lire et de le répandre.

Ce «Décret» laisse donc les catholiques en jouissance des hautes autorisations conférées à l'opuscule de Mélanie par les Imprimatur d'abord du Cardinal RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples, puis de Mgr ZOLA, Évêque de Leccè; sans compter les approbations des Cardinaux FERRIERI et GUIDI, et même du Pape Léon XIII qui, non seulement agréa par deux fois l'opuscule de Mélanie à lui offert par l'auteur, mais encore chargea M. Amédée NICOLAS, avocat à Marseille, «de rédiger une brochure explicative du Secret tout entier afin que le public le comprenne bien».

CES PAGES ONT ÉTÉ ÉCRITES POUR LA PURE VÉRITÉ.

Romæ, die 6° Junii 1922.

AVEC LA PERMISSION DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

PRIÈRE A LA SAINTE TRINITÉ

POUR OBTENIR LA GLORIFICATION DE SON HUMBLE SERVANTE, MÉLANIE CALVAT, BERGÈRE DE LA SALETTE.

O Très Sainte Trinité ! Source de toute sanctification, nous Vous offrons par les mains propices de Notre-Dame de la Salette, Réconciliatrice des pécheurs, nos faibles réparations pour tant de sataniques blasphèmes, de si nombreuses profanations du Dimanche et des fêtes d'obligation, un aussi orgueilleux mépris du précepte absolu de-la Prière, de la Pénitence et de la Mortification. Faites que tous connaissent l'immensité de Votre amour pour les hommes, apprécient les célestes trésors que donne le parfait renoncement à soi-même et au monde, et, par conséquent, subordonnent les choses terrestres à l'œuvre uniquement nécessaire du salut éternel.

Ces dons furent l'apanage de Mélanie, la fidèle Messagère de la Reine du Ciel, et par ses mérites, nous Vous les demandons. Accordez-nous ses vertus de prédilection, l'humilité, l'abnégation, la charité, et, pour manifester toujours davantage son crédit auprès de Votre infinie Majesté, concédez que, par son intercession, nos prières, pleines de foi, de confiance et d'amour, nous obtiennent la grâce de…, nous conformant d'ailleurs à Votre divin vouloir, quel qu'il soit ; Vous remerciant de tous vos bienfaits spirituels et temporels, pour mériter ainsi d'aller bientôt Vous adorer dans l'éternelle félicité du Ciel.

Ainsi soit-il. Que Jésus soit aimé de tous les cœurs !

Trois Pater, Ave, et Gloria, à la gloire de l'adorable Trinité et en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie.

Romæ, die 6° Junii 1922.